

REPUBLIQUE DU BENIN

\*\*\*\*\*

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

SCIENTIFIQUE (MESRS)

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

\*\*\*\*\*

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE  
GESTION (FASEG)

\*\*\*\*\*



Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au Diplôme de  
**LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES ECONOMIQUES**

OPTION : ECONOMIE

Spécialité : Economie Appliquée

**THEME**

**INCIDENCE DE LA FISCALITE SUR LA CROISSANCE  
ECONOMIQUE AU BENIN DE 1980 A 2015**

**Réalisé par :**

**AMANKPASSA K. S. Léandre**

**DOVI Jérônima**

**Sous la Direction de :**

**Professeur ALINSATO Alastaire**

Enseignant à la FASEG/ UAC

Année académique 2015-2016

## **AVERTISSEMENT**

La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université d'Abomey-Calavi n'entend donner aucune approbation, ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

# DEDICACE 1

A

Céline A. KOUGBLENOU, ma grand-mère maternelle qui plus qu'une mère de son vivant m'a non seulement comblé de son amour et de sa chaleur, mais aussi avec mansuétude m'a inculqué des valeurs morales. Que ton âme repose en paix.

Cyprien K. A. SATCHIVI, mon grand-père maternel qui de son vivant était pour moi comme un frère, un ami. C'est grâce à toi que j'ai connu la différence entre l'éducation et le dressage d'un enfant. Tes qualités resteront indélébiles en moi. Que ton âme repose en paix.

**Par Léandre S.K. AMANKPASSA**

## **DEDICACE 2**

A

Mon père, Louis Y. DOVI, lui qui a semé et arrosé la graine, mais hélas n'as pas pu rester pour son évolution. Je continuerai dans la voie que tu m'as tracée cher papa. Puisse le seigneur, t'accorder un repos éternel.

Ma mère, Yvette A. M. ADANMAYI, pour l'amour maternel, l'éducation, le soutien inconditionnel et les efforts consentis pour nous. Que le très haut vous comble de bénédictions et vous accorde une longue vie.

**Par Jérônima DOVI**

## **REMERCIEMENTS**

Pour témoigner de notre gratitude envers toutes les personnes physiques et morales qui ont contribué de quelque manière à la réalisation de ce travail, nous formulons nos sincères remerciements à l'endroit :

- ✓ Du Doyen de la FASEG, le Professeur IGUE Charlemagne pour tous les efforts accomplis tout au long de notre formation du premier cycle universitaire.
- ✓ A notre maître de mémoire, le Professeur ALINSATO Alastair, Enseignant à la FASEG/UAC, membre de la Chaire OMC-CIDI, pour son accompagnement et sa rigueur dans cette étude.
- ✓ A l'assistante de notre maître, Madame BESSAN Eudoxie qui nous a suivi tout au long de ce travail. Nous lui témoignons vraiment toute notre reconnaissance.
- ✓ A tous les professeurs de la FASEG, pour tous les efforts accomplis dans le processus de notre formation.
- ✓ A tous nos parents, pour leurs conseils et leur éducation.
- ✓ A tous nos frères, sœurs et amis.
- ✓ A tous ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre à l'élaboration de ce document.

# SOMMAIRE

Avertissement.....	i
Dédicace1.....	ii
Dédicace2.....	iii
Remerciment.....	iv
Sommaire.....	v
Liste des sigles et abréviations.....	vi
Liste des Tableaux et graphique.....	viii
Résumé.....	ix
Introduction.....	1
Chapitre 1 : Cadre Théorique de l'Etude.....	4
Section 1 : Problématique, objectifs et hypothèses de recherche .....	4
Section 2 : Revue de littérature et méthodologie d'étude.....	7
Chapitre2 : Analyse, Interprétation, Validation des Hypothèses et Suggestions .....	20
Section 1 : Analyse Descriptive et Présentation des Résultats d'Estimation.....	20
Section 2 : Interprétation, Validation des Hypothèses et Suggestions .....	37
Conclusion .....	33
Références bibliographiques .....	34
Annexe .....	A
Table des matières .....	I

## **LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS**

ADF	: Dickey-Fuller Augmenté
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
BM	: Banque Mondiale
DGAE	: Direction Générale des Affaires Economiques
DGI	: Direction Générale des Impôts des Ressources
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
H1	: Hypothèse 1
H2	: Hypothèse 2
ID	: Impôt Direct
IFU	: Identifiant Fiscal Unique
II	: Impôt Indirect
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l’Analyse Economique
MCE	: Modèle à Correction d’Erreur
MCO	: Moindres Carrés Ordinaires
MEF	: Ministère de l’Economie et des Finances
OCDE	: Organisation de Coopération et du Développement Economique
OS1	: Objectif Spécifique 1
OS2	: Objectif Spécifique 2
PAS	: Programme d’Ajustement Structurel
PCSCS	: Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité
PIB	: Produit Intérieure Brut
PME	: Petites et Moyennes Entreprises
PNB	: Produit National Brut

- SCRP : Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
- TPF : Taux de Pression Fiscale
- TVA : Taxe sur Valeur Ajouté
- UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

# LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

## A-Liste des tableaux

Tableau 1 ; Hypothèses sur les signes des coefficients des variables. ....	16
Tableau 2 : Présentation des résultats du test ADF en niveau sur les variables.....	25
Tableau 3 : Présentation des résultats du test ADF en différence première.....	26
Tableau 4 : Résultat du test de cointégration entre les variables .....	26
Tableau 5 : Présentation des résultats d'estimation du MCE (Annexe 3).....	27
Tableau 6 : Test de stationnarité en niveau sur le résidu du modèle (Annexe 3-1) .....	27

## B-Liste des graphiques

Graphique 1 : Courbe de Laffer .....	10
Graphique 2 : Recettes Fiscales .....	200
Graphique 3 : Recettes Fiscales/Recettes Totales .....	211
Graphique 4 : Impôt Direct/Recettes Fiscales .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b> 2
Graphique 5 : Impôt indirect/Recettes Fiscales.....	232
Graphique 6 : PIB.....	243
Graphique 7 : Taux de croissance du PIB .....	24

## **RESUME**

La présente étude a pour objectif général de montrer l'incidence de la fiscalité sur la croissance économique au Bénin de 1980 à 2015. Elle s'est basée sur un modèle explicatif de la croissance économique reliant le PIB comme variable expliquée aux variables explicatives que sont : Impôt Direct, Impôt Indirect. Il ressort des résultats des tests pratiqués que les variables ID, II influencent significativement et positivement la croissance économique du Bénin à court terme et à long terme. Cela nous amène à conjecturer que pour atteindre un niveau de croissance soutenue et durable, pouvant permettre de réduire les externalités négatives de la fiscalité, il est important : de revoir les différentes taxations en améliorant les différentes réformes fiscales et de lutter contre la fraude et la corruption. L'Etat béninois peut, toutefois, continuer à élever le taux de pression fiscale par un élargissement de la base taxable grâce à la fiscalisation du secteur informel.

Mots clés : Fiscalité, Impôt direct, Impôt indirect, Croissance économique

## **INTRODUCTION**

L'Etat en tant qu'entité politique souveraine, a de multiples fonctions dont l'exercice nécessite des ressources. Les ressources fiscales apparaissent ici comme un instrument essentiel au service de l'Etat pour faire face à ses engagements en tant que garant du bien-être social d'une part et d'autre part pour mener à bien sa stratégie de lutte contre la pauvreté et assurer une croissance économique saine et durable. En effet, la croissance économique est le fait majeur qui caractérise l'histoire économique du monde depuis le début de la révolution industrielle. Elle demeure, incontestablement l'horizon unique que les pays industrialisés, et ceux en développement ne cessent de pointer du doigt. Elle est l'élément principal d'appréciation dans le temps (Yves Crozet, 1995).

Depuis 1990, le Bénin a opté pour le libéralisme économique. Cependant 26 ans après, le pays demeure un des plus pauvres de la planète avec un secteur privé embryonnaire et une prééminence du secteur informel. A partir de 2012, le Bénin a renoué avec une croissance établie à 5,4% selon les statistiques rendues publiques par le Ministère de l'Economie et des Finances en mars 2013. Cela fait suite à une décennie au cours de laquelle, la croissance économique a oscillé autour de 4% depuis 2000. La période a été marquée par deux récessions profondes, avec des taux de croissance très bas de 2,9% et 2,6% respectivement en 2005 et 2010 ; ce qui est dû à la forte dépendance de l'économie béninoise à l'égard du commerce en direction du Nigéria, à la perte de compétitivité du Port Autonome de Cotonou ainsi que la baisse de la production du secteur primaire en 2005. Au fait, après 2010, la croissance a repris : 3,5 en 2011 ; 5,4 en 2012 ; 5,6 en 2013 et 5,5 en 2014 (Banque Mondiale 2016). Cette tendance à l'amélioration des performances économiques devrait se dégrader en 2015 (5,2%) à en croire le rapport de l'UEMOA (2015), à cause de l'attentisme des opérateurs économiques, induit par la tenue des élections au Bénin et au Nigeria, la dépréciation du naira couplée avec l'appréciation du dollar américain et la baisse des coûts du pétrole.

Pour en arriver là, de nombreuses initiatives ont été prises par le Bénin pour promouvoir un cadre plus favorable à la croissance économique et pour réduire la pauvreté. Au nombre de ces initiatives, il y a la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté III (SCR3) couvrant la période 2011 à 2015, et dont une des composantes doit permettre de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon 2015. La réalisation de la plupart de ces objectifs requiert une offre croissante de biens pour satisfaire les besoins d'une population caractérisée par une croissance démographique soutenue. Dès lors il se pose la question du financement des dépenses publiques. Au Bénin, il est à souligner que les revenus

fiscaux en 2012, sont utilisés à près de 90% pour financer les dépenses publiques telles que : la construction des infrastructures, l'éducation, la santé, des instances juridiques stables et cohérentes ; dépenses qui augmentent la productivité et promeuvent l'investissement en capital physique et en capital humain, (DGAE, 2013).

Mais la question aujourd'hui est de savoir si les différents impôts que comporte le système fiscal béninois sont de nature à favoriser l'investissement privée qui demeure un important déterminant de la croissance économique. En effet, la fiscalité influe sur les décisions des individus concernant l'épargne, le travail et l'amélioration du niveau d'instruction. Les décisions des entreprises en matière de production, de création d'emplois, d'investissement et d'innovation ainsi que le choix des instruments d'épargne et des actifs par les investisseurs en sont tributaires. Ces décisions sont affectées non seulement par le niveau des impôts, mais aussi par la manière dont les différents instruments fiscaux sont conçus et combinés et pour générer les recettes publiques (OCDE, 2009). Face à cette situation, l'Etat béninois a engagé des réformes visant à alléger le poids de la structure fiscale qui grevait la croissance économique. Ces réformes généralement cherchent à créer un environnement fiscal encourageant l'épargne, l'investissement, l'entrepreneuriat et le travail. Ainsi, la question n'est pas tant de réduire la charge fiscale globale (bien que cela soit souhaitable dans certains pays) mais plutôt de redéfinir la structure fiscale qui minimiserait l'impact négatif des impôts sur la croissance tout en préservant les recettes budgétaires. Fidèles à cette philosophie, de nombreuses réformes ont introduit des diminutions des taux d'imposition tout en élargissant les assiettes des impôts. Toutefois, d'autres objectifs que la croissance, en particulier le souci d'équité, influencent également les politiques d'imposition.

Il existe déjà une importante littérature consacrée aux effets de la fiscalité sur la croissance, mais la plus part du temps, les travaux appliqués existant omettent de prendre en compte certaines variables dont l'effet sur la croissance n'est pas négligeable. Une étude à travers un modèle de croissance endogène d'une part et d'autre part la prise en compte des variables omissent, aura certainement pour effet de renforcer le paradoxe du manque de travaux appliqués dans ce domaine au Bénin. C'est à ce titre que le thème « incidence de la fiscalité sur la croissance économique au Bénin de 1980 à 2015 » a retenu notre attention. Pour ce fait, le travail s'articulera en un plan présenté en deux chapitres. Dans le premier chapitre, nous allons montrer la pertinence du sujet, construire une revue de littérature critique des différentes théories qui ont porté sur le sujet et définir l'outil d'analyse utilisé. La deuxième partie sera

consacrée à l'analyse descriptive puis à la modélisation de la relation fiscalité-croissance au Bénin à travers un modèle économétrique.

## **CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE**

### **SECTION 1 : Problématique, objectifs et hypothèses de recherche**

#### **PARAGRAPHE 1 : Problématique de l'étude**

Le financement des économies nécessite une mobilisation de ressources aussi bien internes qu'externes. Devant les contraintes majeures à l'accès des ressources extérieures, la nécessité d'une mobilisation des ressources intérieures en faveur du développement économique est une préoccupation majeure de la plupart des pays en développement. Ces ressources sont destinées à permettre à l'Etat de remplir ses fonctions (Allocation, Stabilisation, Redistribution) telles que définies par Musgrave (1959). C'est ainsi que l'Etat pourra financer les dépenses en infrastructures, en éducations et en services de santé nécessaires au développement et à la réduction de la pauvreté. (B.M. Sènou, 2014)

D'après Culpeper et Bhushan (2010), les ressources intérieures permettent aux pays en développement d'avoir une marge de manœuvre et de liberté quant aux politiques qu'ils souhaitent adopter, cette liberté étant souvent contrainte par les termes et conditions des bailleurs de fonds. L'aide étrangère est en effet le plus souvent associée de conditionnalités d'utilisation qui ne répondent pas toujours aux priorités du pays bénéficiaire (Bernasconi, 2007). Culpeper et Bhushan (2010) montrent également que les pays en développement qui ont atteint et maintenu des taux de croissance élevés y sont généralement parvenus en grande partie grâce à la mobilisation et l'exploitation de leurs ressources intérieures. La mobilisation des ressources intérieures apparaît donc comme une nécessité à une croissance économique soutenue, au développement et à la transformation d'une économie, sans compromettre la capacité de l'économie à créer de la richesse au sens de la courbe de Laffer, dans la mesure où trop d'impôt tue l'impôt selon Laffer (1981).

Le point de départ des effets de la fiscalité remonte aux travaux de Keynes qui a révolutionné la pensée économique des années 1930 en proposant une alternative au libéralisme. Il prône dans sa théorie l'intervention étatique dans l'économie. Pour lui, les investissements publics peuvent favoriser l'économie ou même la croissance. Il souligne ainsi l'impact de la politique budgétaire sur le niveau d'activité économique d'un pays. Koester et Kormendi (1989) concluent, à partir d'une analyse sur 63 pays de 1970 à 1979, que les taux d'imposition moyens n'affectent pas la croissance si l'on tient compte de leur nature endogène et de leur lien avec le PIB par tête. De nombreuses autres études empiriques, dont celle de Tanzi (1997), ont considéré que le niveau de développement économique était l'une des variables

explicatives du taux de croissance fiscale. Cette évidence empirique a été confirmée par Stern N.H. (1991) selon l'idée que " plus un pays est riche, plus il peut consacrer une part importante de sa richesse à la fiscalité".

Cependant, selon Engen et Skinner (1993), le principal effet de la fiscalité transite par une réallocation des ressources entre les secteurs soumis à l'impôt et ceux qui ne le sont pas. Ces derniers observent pour 107 pays de 1970 à 1985, un effet négatif sur la croissance. Pour parvenir à une appréciation globale de l'incidence du secteur publique sur l'économie, il est essentiel d'analyser les effets d'une aggravation de la fiscalité sur le fonctionnement des marchés. Parmi les critiques adressées aux secteurs publics ; nombreuses sont celles qui se réfèrent principalement à l'effet négatif que comporterait le poids élevé et croissant de la fiscalité puisque les distorsions qu'elle engendre auraient des incidences sur les incitations personnelles et l'affectation des ressources. En analysant l'effet de l'impôt dans Principe de l'économie (2013), Grégory Mankiw conclue que, la taxe nuit à l'activité du marché du moment où elle crée une distorsion entre le prix payer par l'acheteur et celui reçu par le vendeur, réduisant ainsi le surplus du consommateur et du producteur. Aussi ajoute-t-il que, au fur et à mesure que la taxe augmente, la perte sèche augmente, mais moins rapidement ; en revanche, les recettes fiscales qui commencent à augmenter avec la taxe finissent par diminuer.

Pour apprécier les effets de la fiscalité, il convient de reconnaître que certains impôts sont plus nocifs que d'autres dans la mesure où ils perturbent davantage l'affectation des ressources ou entre en conflit avec l'équité ou les autres objectifs que s'assigne le pouvoir public. La fiscalité, sous toutes ses formes, influence le prix des biens, des facteurs ou des activités, elle modifie à la marge les décisions prises par les producteurs et les consommateurs et provoque une certaine distorsion dans l'affectation des ressources (perte d'efficacité économique) par rapport à celle qu'elle aurait été sous un régime de concurrence parfaite. Cependant, tous les impôts n'entraînent pas ce genre de distorsion (OCDE, 2005). En effet, les impôts directs auraient un impact non négligeable sur la croissance (Xu, 1994). Concernant l'impôt sur la consommation, s'il a un impact non négligeable sur la croissance, il est moins générateur de distorsion que l'impôt sur le revenu (Milesi-Ferreti et Roubini, 1995). Johansson et al (2008) considèrent que les impôts sur société grèvent le plus la croissance, suivis des impôts sur le revenu des personnes physiques et les impôts sur la consommation. Les impôts sur l'immobilier semblent moins nocifs. La conclusion est qu'une réforme fiscale sans incidence sur les impôts et orientée vers la croissance consisterait à transférer une partie de la base imposable de l'impôt sur la société et de l'impôt sur le revenu vers des impôts moins

générateurs de distorsion comme les impôts récurrents sur l'immobilier ou ceux sur la consommation.

Par ailleurs, en ce qui concerne la pression fiscale, Arthur Laffer (1981), en illustrant son idée selon laquelle «trop d'impôt tue l'impôt» à partir d'une courbe en forme de U inversé, explique lors d'un diner en décembre 1974 à ses étudiants, qu'il existe un niveau optimal d'imposition pour une économie donnée. En effet, pour Laffer, des taux d'imposition élevés entraînent l'évasion et la fraude fiscale. Plus les contribuables sont enclins à frauder ou à éviter de payer les taxes, moins élevées seront les recettes fiscales collectées et plus élevés seront les coûts financiers nécessaires pour faire respecter les règles fiscales. En revanche, une taxation plus faible réduit les velléités à la fraude et à l'évasion fiscale. C'est ainsi qu'en considérant un modèle de croissance avec dépenses publiques productive, Barro(1989) souligne l'existence d'une courbe de Laffer entre le taux d'imposition et le taux de croissance économique. Cette courbe indique que, jusqu'à un certain seuil d'imposition, la politique fiscale encourage la croissance, mais au-delà de ce seuil, elle génère des externalités négatives qui retardent la croissance. En utilisant des données annuelles de 1949 à 1989, Scully (1995) a estimé le taux de pression fiscale optimal des Etats-Unis, qui se situe entre 21,5% et 22,9% du PIB. Quant à K. Yaya (2010), il montre, à partir d'un modèle de régression quadratique, que le taux de pression fiscale optimal de la Côte d'ivoire se situe entre 21,1% et 22,3% du PIB, et qu'à ce taux, le taux de croissance se situerait autour de 6,2%. A ces travaux, s'ajoute ceux d'Anago (2015) qui a estimé pour le Bénin, un taux de pression fiscal optimal de 19,68% à ne pas excéder pour espérer que le TPF ait un effet positif sur la croissance économique. En effet, le critère de convergence du taux de pression fiscale (20%) en n'a pas pu être atteint ; le taux de pression fiscale effectivement constaté en 2015 était de 14.22% (UEMOA, 2015).

C'est à ce titre que cette recherche se propose d'étudier l'incidence de la fiscalité sur la croissance économique au Bénin de 1980 à 2015. Autrement dit comment l'impôt direct influence-t-elle la croissance économique au Bénin ? Comment l'impôt indirect influence la croissance économique au Bénin ?

## **PARAGRAPH 2 : Objectifs de l'étude**

Notre objectif général sera d'analyser l'incidence de la fiscalité sur la croissance économique. Il s'agira spécifiquement de :

**OS1:** Mesurer l'effet de l'évolution des impôts direct sur la croissance économique au Bénin ;

**OS2:** Evaluer l'effet de l'évolution des impôts indirects sur la croissance économique au Bénin.

### **PARAGRAPHE 3 : Hypothèses de recherche**

**H1:** L'impôt direct agit négativement et significativement sur la croissance économique au Bénin.

**H2:** L'impôt indirect agit négativement et significativement sur la croissance économique au Bénin.

## **SECTION 2 : Revue de littérature et méthodologie d'étude**

### **PARAGRAPHE 1 : Revue de littérature**

Il est question ici de faire une revue thématique ; c'est-à-dire une revue théorique et empirique des avantages de la fiscalité sur la croissance d'une part et des inconvénients de la fiscalité sur la croissance d'autre part.

#### **1-1- Etude théorique**

##### **1-1-1-Avantage de la fiscalité sur la croissance économique**

Beaucoup d'auteurs (Proudhon 1846, Montesquieu 1748, A. Smith, 1776) sont unanimes pour reconnaître que les populations payent l'impôt et ne reçoivent guère en échange, des infrastructures de développement. En effet, la thèse qui prévaut est celle de l'impôt payé en tant que prix d'un certain nombre de prestations collectives assurées par l'Etat, en contradiction avec un manque réel de concrétisation des fonctions de la fiscalité. D'où la problématique de la fiscalité de développement. (Chanvouedou, 2009)

D'une manière générale, il convient d'avoir présent à l'esprit que les libéraux originels, notamment Adam Smith et David Ricardo, sont par principe hostiles à toute ingérence de la puissance publique dans les affaires privées des individus et se passeraient volontiers de l'impôt. Mais très tôt et bien obligés, ils admettent que tout le corps social ne pourrait fonctionner qu'à partir du moment où il s'en donne les moyens institutionnels (Justice, Police, Armée, etc.). Ce sera la conception de « l'Etat Gendarme ». Pour financer ces dépenses, il faut donc se soumettre à l'impôt, mais ceci à une condition : que chacun paie sa part. Les libéraux originels se donnent pour objectif de définir les critères de Justice et d'Egalité afin de limiter, autant soit peut, les effets néfastes (l'impôt doit être juste, universel, etc.) et vexatoires (l'impôt ne doit pas décourager l'initiative individuelle, il doit donc être avant tout respectueux des lois du marché) de la fiscalité. En clair pour les libéraux originels, l'impôt doit être un facteur de développement économique ; il doit être souple pour susciter des investisseurs privés (nationaux ou étrangers), qui auraient sans doute un effet d'entraînement sur l'ensemble de la structure

économique. C'est cet effet mécanique qui fait de la fiscalité un outil de développement économique et social. Il est donc supposé que l'instrument fiscal peut être utilisé pour influencer le comportement des agents économiques, et cela, Jean – Baptiste Colbert (célèbre Ministre des finances de Louis XIV), vers 1680, en témoignait déjà. En effet, ce dernier usait de la fiscalité pour décourager la culture de la vigne et encourager celle du blé. (Chanvouedou, 2009)

Cet usage volontariste de l'impôt s'est systématisé sous l'influence de l'économiste Keynes au 20<sup>ème</sup> siècle, à travers son chef - d'œuvre d'analyse économique intitulé "Théorie générale de l'Emploi, de l'Intérêt et de la Monnaie", puis s'est généralisé dans les pays en voie de développement après les indépendances. Cela s'est traduit par la mise en œuvre d'une politique de libéralisation initiée et encouragée dans le cadre des Programmes d'Ajustement Structurels (PAS) avec une prolifération sans précédent de faveurs fiscales et douanières. Dans le contexte des pays de l'UEMOA dont le Bénin, il est souhaitable que la fiscalité puisse contribuer à contrôler l'enrichissement illicite, décourager la consommation du tabac, des alcools, de l'essence frelaté, etc., inciter celle des biens de grandes consommation (riz, blé, maïs, ciment, etc.) surtout produit localement, ainsi que la fiscalisation du secteur informel au profit de l'élargissement de la base d'impôt. (Chanvouedou, 2009)

Aussi, les réformes fiscales de 2000, ont permis au Bénin de faire l'expérience de dépenses fiscales. En effet, l'Etat déroge au règle d'imposition afin d'alléger les charges fiscales en octroyant des exonérations à certaines catégories de contribuables. En effet, certaines mesures fiscales de soutien au secteur privé, visaient à créer un environnement économique favorable aux entreprises pour leur permettre de relancer leurs activités. Il s'agit notamment de la réduction du taux de la TVA, de la défiscalisation de certains outils de production. Afin d'encourager et de soutenir le développement des petites et moyennes entreprises ou industries, diverses mesures d'incitation fiscale ont été prises par le dispositif fiscal béninois. Par exemple, en vue de permettre aux investisseurs privés de prendre le relais de la politique de construction de logements en faveur des couches sociales les plus défavorisées, un dispositif fiscal attractif a été très tôt mis en place par le Gouvernement en matière de promotion des logements à caractère économique et social. Ainsi, toute personne physique ou morale qui se consacre au développement de l'habitat économique et social bénéficie d'exonérations fiscales en matière d'impôt sur les bénéfices, de contribution des patentes, de taxes sur le chiffre d'affaires et de droits d'enregistrement. Aussi les produits alimentaires naturels agricoles sont hors du champ d'application de la TVA pour les rendre accessibles à toutes les couches sociales de la population. (E.D.Midjo, 2014)

Par ailleurs, la fiscalité fait également partie des instruments de mise en œuvre d'une politique de protection de l'environnement. L'utilisation de la fiscalité pour mener une politique de l'environnement, est fondée en grande partie sur l'analyse des conséquences provoquées par la pollution et non pris en compte par le fonctionnement spontané du marché. Des impôts spécifiques sur la consommation peuvent être utilisés de façon additionnelle pour réduire la consommation de produits générant des externalités négatives, comme la pollution. Dans ce sens, le Bénin, à travers l'annexe fiscale pour la gestion 2012 a prévu un certain nombre de mesures dont l'objectif est la protection de l'environnement. Il s'agit notamment de : la taxe de salubrité et de protection de l'environnement sur l'importation des véhicules d'occasions de plus de cinq ans ; la taxe spéciale sur les sacs et sachets en matière plastique à la charge des entreprises productrices de sacs et de sachets en plastique ; la promotion de l'énergie solaire par l'application d'un taux réduit de TVA de 9 % au lieu de 18% (taux de droit commun) sur les matériels de production de l'énergie solaire ; l'exonération de TVA sur les acquisitions de véhicules de transport neufs par les entreprises de transport public de personnes ou de marchandises afin de contribuer au renouvellement du parc automobile vieillissant. (E.D.Midjo, 2014)

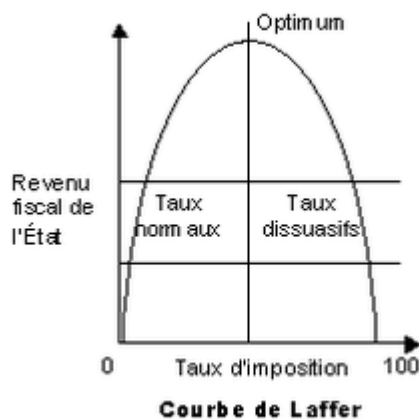
### **1-1-2- Inconvénients de la fiscalité sur la croissance**

Pour le père de l'économie classique, Adam Smith (1776), « l'impôt peut entraver l'industrie du peuple et le détourner de s'adonner à certaines branches de commerce ou de travail, qui fournirait de l'occupation et des moyens de subsistance a beaucoup de monde. Ainsi, tandis que d'un côté il oblige le peuple à payer, de l'autre côté il diminue ou peut-être anéantit quelques-unes des sources qui pourraient lui permettre plus aisément dans de le faire ». Depuis, la plupart des économistes tentent à considérer que la fiscalité pénalise la croissance économique (les économistes de l'offre avec Laffer en tête). Selon les classiques, il ne peut donc avoir d'intervention positive dans l'économie. « La fiscalité sous toutes ses formes n'offre qu'un choix de maux », écrivait Ricardo. Une intervention de l'Etat ne ferait qu'entraver la bonne marche de l'économie. Ils préconisent de minimiser les prélèvements fiscaux ainsi que les dépenses publiques. Pour Ricardo, les prélèvements fiscaux entravent la croissance économique. En effet, il dénonce le rôle néfaste des prélèvements fiscaux sur la croissance en Angleterre entre 1793 et 1815 en ces termes « ...il faut reconnaître que sans les prélèvements de l'impôt, cet accroissement de la richesse eût été bien plus rapide... » (Daraté, 2014)

Engen et Skinner (1996) ont aussi démontré que la fiscalité affecte négativement la croissance économique. Se basant sur le modèle de Solow, les deux auteurs montrent que la

fiscalité réduit le niveau de production et influe négativement sur la croissance à long terme. De même, la complexité du régime fiscal sur le commerce extérieur peut amener les agents à voiler la nature de leurs produits pour bénéficier du régime le plus favorable. Elle est donc source de fraudes, de confusions et d'inefficacité du mécanisme de recouvrement. Dans la même foulée que les libéraux, Arthur Laffer (1980) a émis l'assertion principale suivante : les taux d'imposition trop élevés peuvent entraîner une réduction de la matière imposable, ce qui par conséquent réduit indirectement les recettes de l'Etat. Selon le modèle économique de Laffer, il existe un niveau optimal de taxation, et s'il est dépassé les recettes fiscales diminuent. Il popularise par sa courbe la formule suivante « Trop d'impôt tue l'impôt ». Il se déduit essentiellement de la courbe de Laffer que pour un taux d'imposition suffisamment élevé au départ, une hausse supplémentaire finit par induire une baisse des recettes qu'un taux d'imposition moins élevé. Il part de la constatation évidente que si le taux d'imposition est nul, l'impôt est nul. Il en est de même que si le taux d'imposition est de 100%, l'impôt est également nul. Par conséquent, entre ces deux situations, il existe un niveau de pression fiscale qui maximise les recettes fiscales.

Graphique 1 : Courbe de Laffer



Source : Cours de politique économique, 2016

Ainsi le taux d'imposition peut inhiber l'activité économique. Selon les économistes de l'offre, ce taux doit être le plus bas possible de manière à ne pas décourager l'activité économique. Ainsi, une pression fiscale trop forte serait à l'origine d'une substitution du loisir au travail, et va entraîner la baisse de l'activité économique et par conséquent celle du rendement. (Daraté, 2014)

John Maynard Keynes, a révolutionné la pensée économique des années 1930, en proposant une alternative au libéralisme, il prône dans sa théorie l'intervention étatique dans l'économie. La pensée keynésienne bien qu'acceptant le capitalisme comme la pensée libérale s'en distingue par la perspective d'une intervention parfois massive de l'Etat dans la politique économique. Pour lui, l'initiative privée ne peut aboutir à aucun équilibre sur un marché. De ce fait, l'intervention de l'Etat se justifie. Dès lors, la conception de la neutralité de l'impôt est donc remise en cause. Il est désormais admis que l'impôt crée des distorsions sur le plan financier des individus (impôt sur le revenu), des perturbations dans leur consommation (impôt sur la consommation comme la TVA qui entraîne une hausse des prix), celle-ci étant fonction du revenu disponible après impôt. Ainsi, toute mesure fiscale, toute création d'impôt, toute modification ou suppression d'un impôt, a une incidence directe sur la production. Dès lors, il semble mieux d'appréhender le fonctionnement et les effets perturbateurs des prélèvements fiscaux afin de les orienter dans le sens souhaité. (Chanvouedou, 2009)

En poussant plus l'analyse précédant, on note que les impôts sur la propriété immobilière ont une incidence relativement faible sur les décisions des ménages et des entreprises concernant l'offre de main-d'œuvre, l'investissement dans l'éducation, les niveaux de production, d'investissement et d'innovation ; ils peuvent même renforcer la croissance s'ils réduisent les avantages fiscaux de l'investissement immobilier par rapport à d'autres formes d'investissement. Les impôts sur la consommation peuvent atténuer les incitations au travail mais n'affectent pas les incitations à l'épargne ; c'est lorsque le principal impôt sur la consommation est fixé à un taux unique pour l'ensemble des biens et des services que la croissance sera la moins affectée. Les impôts sur le revenu des personnes physiques réduisent l'emploi, l'investissement en capital humain, et diminuent la productivité de diverses manières, notamment en pesant sur l'activité entrepreneuriale. Les impôts sur les bénéfices des sociétés quant à eux, affaiblissent l'incitation qu'ont les entreprises à produire et à créer de l'emploi, de même qu'ils freinent l'investissement national et étranger ainsi que les incitations des entreprises à investir dans des activités novatrices. (OCDE, 2009)

## **1-2- Etude empirique**

Dans cette partie, nous restituerons quelques études empiriques sur l'effet de la fiscalité sur la croissance économique. Deux axes d'étude sont à distinguer.

En premier lieu, celle qui trouve que la fiscalité a un effet positif sur la croissance économique. En effet, Easterly et Rebelot (1993), dans une étude visant à montrer le rapport

entre les différentes mesures de politique fiscale, le niveau de développement et le taux de croissance économique, à l'aide d'un modèle de croissance endogène concluent entre autres que l'impact de la fiscalité est difficile à isoler. Toutefois, ils pensent que l'impact de la fiscalité sur la croissance dépend de sa structure, et que seul le taux marginal d'imposition sur le revenu explique significativement les disparités en matière de croissance. Ainsi, seules les modifications des taux d'imposition sur les revenus ont un impact sur la croissance. Dans son étude intitulée étude économétrique de l'impact de la fiscalité sur la croissance économique au Bénin, Bokini Sévérin (2006) a eu pour objectif d'identifier les principaux déterminants de l'instrument fiscal au Bénin, afin de mieux cerner les canaux par lesquels il faut rechercher une amélioration des performances fiscale pour espérer à long terme un décollage effectif de l'économie béninoise. En utilisant l'outil économétrique par l'estimation des moindres carrés ordinaires, l'auteur conclut qu'il existe une corrélation positive entre le niveau de développement et la fiscalité, et que cette variable est importante dans le modèle de développement économique, étant donné que le budget béninois est en majeure partie fiscal. Kassoum Bikienga (2009) à travers son étude intitulée impact des politiques fiscales sur les recettes fiscales et la croissance économique en Côte d'Ivoire, a pour objectif d'analyser l'impact des politiques fiscales adoptées par l'Etat ivoirien sur les recettes fiscales et sur la croissance économique. Après une analyse des différentes réformes de son Etat et une analyse statistique de l'évolution du taux de pression fiscale et les recettes fiscales sur la période de 2000 à 2008, il retient que l'augmentation de la fiscalité sur la consommation permet d'accroître le niveau des ressources fiscales sans avoir de graves répercussions sur la croissance économique.

En second lieu, on a les articles de ceux qui trouvent que la fiscalité a un effet négatif sur la croissance économique. Slimane Savadogo (2001) dans son étude sur l'incidence de la fiscalité sur la croissance au Burkina – Faso dont l'objectif est d'analyser l'effet de la fiscalité sur la croissance de son pays a utilisé un modèle de croissance d'origine Cobb-Douglas qu'il a linéarisé pour obtenir une fonction logarithme népérien. Après analyse, il affirme que l'une des causes de la baisse de prolifération des activités de production au Burkina Faso est liée à la manière de fixer le montant dû par les patentes. Pour lui, la procédure de taxation est susceptible d'amener les investisseurs à limiter leur action et de ce fait affecter profondément le tissu économique. Il conclut que la fiscalité influence négativement la croissance de l'économie du Burkina. Dans le même sens, Richard Degbeko (2004) dans son étude qui porte sur la promotion des investissements privés au Bénin : état des lieux, enjeux et perspectives,

après une analyse statistique des différentes données, souligne que le principal frein à la promotion des investissements privés au Bénin est la fiscalité. Il souligne l'influence néfaste de la fiscalité au capital physique et le poids économique du secteur informel. C'est dans cette logique qu'Assohoto et Laly (2014), ont cherché à analyser l'impact des recettes fiscales sur le niveau général des prix au Bénin. En vérifiant la corrélation linéaire entre les différentes variables, en estimant le modèle par la méthode des moindres carrés ordinaires, ils finissent par conclure que les recettes fiscales ont un impact négatif à long terme sur l'indice des prix à la consommation. L'étude de Matha sant'anna (2001), portant sur la contribution de la pression fiscale à la croissance au Bénin trouve que le secteur informel est le second pourvoyeur d'emploi au Bénin du fait des impôts. Il occupe près de 24% de la population active et contribue pour près de 15% à la formation du PIB. En outre, l'auteur trouve que les prélèvements fiscaux sont largement défavorables à la croissance économique. De même, dans son étude qui porte sur l'incidence de la fiscalité sur la croissance économique au Bénin, dont l'objectif est de ressortir les différents effets de la pression fiscale sur la croissance A. Kpocheme (2005) en utilisant la méthode d'estimation montre que l'économie du Bénin à l'instar de celle de la plupart des PVD reste encore dépendant de la fiscalité. L'analyse économique de quelques impôts montre les impacts de ceux-ci sur la croissance. La réduction de ces impôts ne manquera pas sans doute de stimuler l'investissement qui reste un déterminant primordial de la croissance économique.

Par ailleurs, en allant dans le même sens, Engen et Skinner (1996) ont démontré que la fiscalité affecte négativement la croissance économique. Se basant sur le modèle de Solow, les deux auteurs montrent que la fiscalité réduit le niveau du PIB et influence négativement la croissance économique à long terme. Selon cette approche le taux de croissance économique dépend du capital physique et humain disponible et de l'évolution de leur productivité. Dans ce cadre théorique, les auteurs ont montré que mise à part la taxation absolue, la structure de la fiscalité est également importante pour la croissance économique. Aussi, Easterly et Rebelot (1993) dans leur étude sur la fiscalité conclurent que seules les modifications des taux d'imposition sur le revenu ont un impact sur la croissance. Les impôts directs auraient un impact négatif sur la croissance (Xu, 1994 ; Milesi-Ferretti et Roubini, 1995). Concernant l'impôt sur la consommation, s'il a un impact non négligeable sur la croissance, il est moins générateur de distorsions que l'impôt sur revenus (Milesi-Ferreti et Roubini 1995). Ce point de vue est également partagé par Johansson et al (2008) pour qui les impôts sur société grèvent le plus la croissance, suivie par les impôts sur le revenu des personnes physiques et les impôts sur la consommation. Les impôts sur l'immobilier semblent moins nocifs. La conclusion est qu'une

réforme fiscale sans incidence sur l'impôt et orienté sur la croissance consisterait à transférer une partie de la base imposable des impôts sur le revenu vers des impôts moins générateur de distorsions, comme les impôts sur l'immobilier et ceux sur la consommation.

## **PARAGRAPHE 2 : Méthodologie de l'étude**

La méthodologie adoptée pour atteindre les objectifs fixés est une étude économétrique qui permettra d'apprécier la relation entre impôt direct et croissance économique d'une part et d'autre part celle entre impôt indirect et croissance économique.

### **2-1-Présentation du modèle.**

Le modèle à correction d'erreurs est envisagé pour plusieurs raisons. Premièrement, en présence de séries temporelles, il n'est pas évident que les variables soient stationnaires ; condition nécessaire pour estimer la relation entre variables par la méthode des moindres carrés ordinaires. Ensuite, les tests préliminaires effectués sur les variables qui interviennent dans la modélisation font état de ce que les variables sont toutes stationnaires en différence première, ce qui est une condition suffisante d'existence d'une relation de cointégration.

A la suite de Savadogo (2001), nous utiliserons un modèle de croissance de type Cobb-Douglas qui se présente comme suit :

$$Y_t = f(X_t) = A \prod_{i=1}^n X_i^{\alpha_i} \gamma_t$$

Avec A le niveau de la technologie au sens de Hicks et  $X_i$  l'ensemble des valeurs pouvant affecter la croissance,  $\alpha_i$  une constante qui est la part de  $X_i$  dans le PIB.

En linéarisant cette équation, on obtient la forme fonctionnelle (modèle générale) suivante :

$$\text{Log} Y_t = \text{Log} A + \alpha_i \sum_{i=1}^n \text{Log} X_i + \text{Log} \gamma_t$$

En prenant  $\alpha_0 = \text{Log} A$  et  $\varepsilon_t = \text{Log} \gamma_t$

$$\text{On obtient : } \text{Log} Y_t = \alpha_0 + \alpha_i \sum_{i=1}^n \text{Log} X_i + \varepsilon_t$$

Avec : log = logarithme népérien ;  $y_t$  = variable expliquée ; t = temps ;  $\alpha_i$  = élasticité ;  $x_i$  = variables explicatives ; c'est ce modèle qui servira de référence à appréhender l'effet de la pression fiscale sur l'activité économique.

Les variables qui interviennent et qui sont susceptibles d'expliquer la croissance économique, sont inspirées de la littérature en général et, de Savadogo (2001) en particulier. Ce

dernier s'était servi, dans son modèle, du Taux de Pression Fiscale, de l'Investissement et du taux d'épargne pour étudier l'incidence de la fiscalité sur la croissance du Burkina. Pour ce qui nous concerne, nous utiliserons les variables macroéconomiques PIB réel, l'impôt direct et l'impôt indirect pour évaluer la relation entre la fiscalité béninoise et la croissance économique.

Etant donné que la fiscalité et la croissance sont théoriquement interdépendante et que la relation entre les différents types de variable n'est pas linéaire, il conviendrait donc de privilégier, un modèle linéaire en paramètre à équation simultanée, spécifiée en double log. Notons que le logarithme est introduit ici afin d'atténuer les fluctuations des séries (diminuer le volume des chiffres représentant les séries) et de rendre plus probable la stationnarité des séries en différences premières. D'un point de vue économique, cette transformation nous permet d'interpréter les différences premières en termes de taux de croissance et les estimations des coefficients en termes d'élasticités. En effet, le modèle choisit met en relation le Produit Intérieur Brut (PIB), qui y figure comme variable expliquée et les variables explicatives que sont : l'impôt direct (ID) et l'impôt indirect (II). Sous sa forme générale, le modèle se traduit comme suit :

$$\text{PIB} = f(\text{ID}, \text{II})$$

Ainsi on a:

$$\text{Log}(\text{PIB}_t) = \beta_0 + \beta_1 \log(\text{ID}_t) + \beta_2 \log(\text{II}_t) + \varepsilon_t$$

## **2-2- Justification du choix des variables**

### ✓ Le Produit Intérieur Brut : PIB

C'est l'un des indicateurs utilisés pour mesurer la richesse d'une nation. Il mesure le comportement économique tant en terme de revenus que de dépenses. En effet, une économie qui produit de grandes quantités de biens et services est mieux à même de satisfaire les demandes des ménages, des entreprises et des pouvoirs publics.

### ✓ L'impôt direct:

Il est supporté par le contribuable qui le paye directement à l'administration du trésor. Ex : IRPP, impôt sur le bénéfice.

### ✓ L'Impôt indirect

Il est un impôt payé au fisc par un redevable qui ne joue qu'un rôle d'intermédiaire.

### **2-3-Signes attendus**

Au regard de la revue de la littérature,

Tableau 1 ; *Hypothèses sur les signes des coefficients des variables.*

Variabes	Dénomination	Signe attendus
Impôt direct	ID	-
Impôt indirect	II	-
Produit Intérieur Brut	PIB	Variable expliquée

Sources : Réalisé par les auteurs, 2016

### **2-4-Les données et leurs sources**

Dans le cadre de ce travail, les données utilisées sont les séries temporelles en donné annuelle. Ces données proviennent de la base de données de l'INSAE, de la DGI, de la DGTCP, de l'UEMOA et de la Banque Mondiale.

### **2-5-Technique de traitement des donnés**

Pour procéder aux traitements des données on utilisera deux logiciels à savoir le tableur Excel qui permettra de synthétiser les données collectées et de réaliser les graphiques de l'étude puis le logiciel Eviews 7 pour les différents tests à faire.

### **2-6- Méthode d'estimation et validation du modèle**

#### **2-6-1-Etude de la stationnarité**

Ce test est important dans ce genre de modélisation dans la mesure où les séries à utiliser doivent être nécessairement stationnaires. Celles qui ne le sont pas seront rendus stationnaires selon l'ordre d'intégration. Un processus (yt) est dit stationnaire si son espérance mathématique, sa variance et sa covariance existe et sont indépendant du temps. Nous utiliserons le test de Dickey-Fuller Augmenté qui est un test de racine unitaire basé sur l'hypothèse nulle de non stationnarité parce qu'il tient compte du nombre de retards. Ainsi, la non stationnarité d'une série se manifeste à travers deux composantes : la présence de tendance déterministe et/ ou de tendance stochastique. A cet égard, le test proposé par Dickey-Fuller (1981) prend en compte le trend (tendance déterministe) et la racine unitaire (tendance stochastique). Il se fait sur la base de trois modèles que sont : le modèle avec constance et tendance, le modèle avec constance

et le modèle sans constance ni tendance. En conséquence, la lecture du résultat se fait en deux étapes :

- la significativité ou non du trend : elle est appréciée à partir de la statistique calculée ou la probabilité attachée à cette statistique (elle est comparée à 5%)
- la présence ou non de racine unitaire : à cet effet, on teste l'hypothèse nulle  $H_0$  contre l'hypothèse alternative  $H_1$ .

Les hypothèses sont :

$H_0$  : présence de racine unitaire

$H_1$  : absence de racine unitaire

- Si  $|ADF| < |Valeur\ Critique\ de\ Mackinnon|$ , alors on accepte  $H_0$  : la série a une racine unitaire
- Si  $|ADF| > |Valeur\ Critique\ de\ Mackinnon|$ , alors on accepte  $H_1$  : la série n'a pas de racine unitaire

### **2-6-2- Etude de cointégration : Test de cointégration de Johansen (1988)**

Il permet par la méthode de maximum de vraisemblance de tester l'existence d'une relation de long terme dans les séries temporelles stationnaires et d'obtenir tous les vecteurs de cointégration dans un cadre multivarié. Contrairement à l'approche d'Engle et de Granger qui ne tient compte que d'une seule relation de cointégration, celle de Johansen paraît plus attrayante lorsqu'on veut tester la cointégration dans un système de plusieurs variables. Ce test est basé sur deux (02) approches :

- la première, appelée statistique de la trace, test l'existence d'au moins  $n$  vecteurs de cointégration dans un système comportant  $N-n$  variables ;
- la seconde dénommée statistique de la valeur propre maximale, test s'il existe exactement,  $n$  variables vecteurs de cointégration contre l'alternative de  $n+1$  vecteurs.

### **2-6-3-Validation du modèle**

- Evaluation du pouvoir explicatif du modèle

Le  $R^2$  mesure le pouvoir explicatif du modèle, il indique le pourcentage des variabilités de la variable dépendante expliqué par les variables explicatives incluses. Lorsque cette valeur est proche de 1, on conclut que le modèle est de bonne qualité. Le  $R^2$  ajusté indique la proportion ou le pourcentage de la variation totale de la variable dépendante expliqué et les variables

explicatives. Ainsi, si le  $R^2$  ajusté est élevé mieux les variables incluses dans le modèle, expliquent le phénomène étudié.

- Test de significativité individuel des variables du modèle

Dans le but de mesurer le rôle que joue une variable explicative dans le modèle, on effectue le test de Student ou le test de significativité du coefficient de la variable. L'hypothèse nulle  $H_0$  de non significativité de la variable n'est acceptée que si la valeur absolue de la statistique de Student est inférieure à 1,96. Pour vérifier la significativité du coefficient de la variable, on compare la probabilité de la variable à 5%.

- Test de significativité globale de Fisher

La significativité de l'ensemble du modèle est vérifiée par le test de Fisher. L'hypothèse nulle  $H_0$  de non significativité globale des variables n'est acceptée que lorsque, la statistique de Fisher est inférieure à 0,05.

- Test de normalité des résidus de Jarque-Berra

Ce test permet de vérifier si les résidus du modèle suivent une distribution normale. Lorsque la statistique de Jarque-Berra est inférieure à 5,99 ou lorsque la probabilité associée à cette statistique est supérieure à 0,05, on accepte l'hypothèse nulle de normalité des erreurs.

- Test d'autocorrélation des résidus de Breusch-Godfrey

Le modèle est autocorrélé lorsque ses résidus dépendent de leurs valeurs passées. L'hypothèse de non autocorrélation des résidus du test n'est acceptée que si la probabilité associée à la statistique de Breusch-Godfrey est supérieure à 0,05.

- Test d'hétéroscédasticité de White

On dit que le modèle est hétéroscédastique quand les variances des erreurs ne sont pas constantes le long de la diagonale de la matrice de covariance. Pour tester une homoscedasticité éventuelle des erreurs, une extension du test d'homoscedasticité de White (1980) sera utilisée. L'hypothèse nulle du test est celle d'homoscedasticité des erreurs. Il n'y a pas suffisamment d'évidence pour la rejeter, seulement si la probabilité associée à la statistique de White est supérieure à 5%.

- Test de spécification de Ramsey

L'hypothèse nulle de bonne spécification du modèle n'est acceptée que lorsque la probabilité de Ramsey est supérieure à 0,05.

- Test de Cusum et de Cusum carré

Ce test permet de vérifier la stabilité du modèle. Le test de Cusum confirme que le modèle est structurellement stable si la courbe du Cusum n'est pas sortie du cordon et ponctuellement stable si la courbe du Cusum carré n'est pas sortie du cordon.

## **CHAPITRE II : ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS ; VALIDATION DES HYPOTHESES ET SUGGESTIONS**

Ce chapitre aborde d'une part la présentation des résultats, l'analyse et l'interprétation économique puis d'autre part les limites et recommandations de politiques économiques

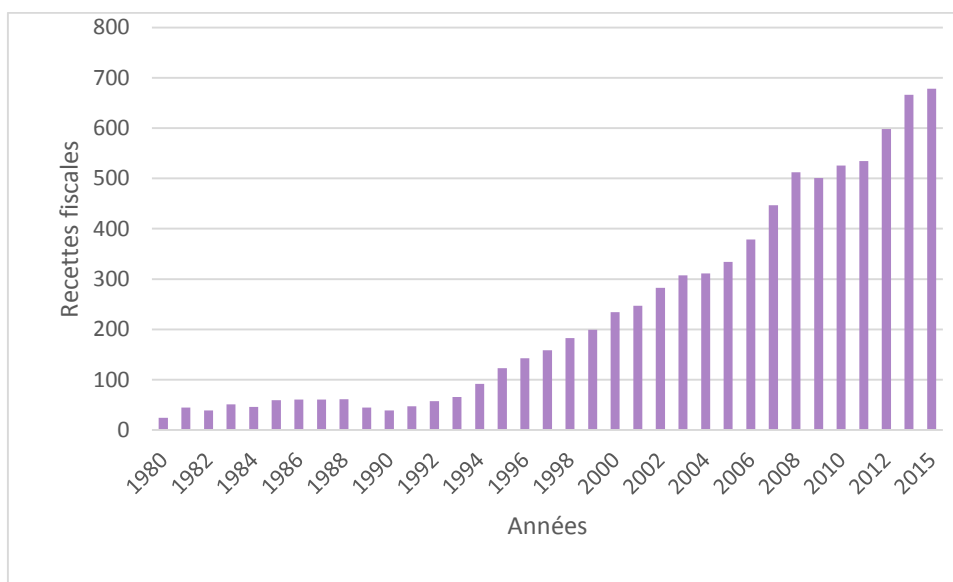
### **SECTION 1 : ANALYSE DESCRIPTIVE ET PRESENTATION DES RESULTATS D'ESTIMATION L'ETUDE**

#### **Paragraphe 1 : Analyse descriptive de l'évolution des variables d'étude entre 1980 et 2015**

##### **1-1-Evolution des variables fiscales**

- ✓ Evolution des recettes fiscales de 1980 à 2015

Graphique 2 : *Recettes Fiscales*



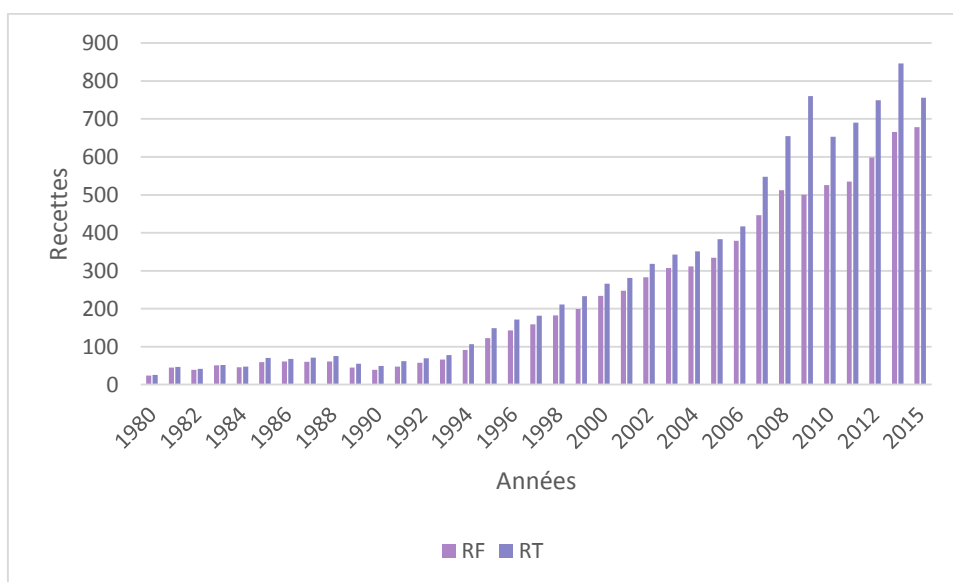
Source : Réalisé par les auteurs, 2016

Le graphique1 ci-dessus montre l'évolution des recettes fiscales. En effet, en rapport avec les prescriptions des PAS, le Bénin a, entre autres, entrepris une révision de son système fiscal, afin de l'adapter à la réalité économique nationale. En dépit des mesures d'allègement souvent contrayantes et des difficultés à rendre plus simple et plus transparent le système fiscal, les réformes initiées ont tout de même fait augmenté le niveau des recettes. En effet, de 1980 à 1987, on note une augmentation continue des recettes fiscales, qui vont de 24,08 à 50,74 milliards, soit un taux d'accroissement moyen de 110,71%. A partir de 1988, cette croissance est immédiatement suivie d'une baisse des recettes fiscales, soit une chute de 25,16% entre 1988 et 1990, en raison du ralentissement des activités économiques dans cette période ; ce qui

a occasionné une réduction de l'assiette fiscale. Mais, ce bas niveau des recettes (40,54 milliards de francs CFA) sera corrigé par l'assainissement des finances publiques amorcé dès 1989. Ainsi, de 1989 à 1990, les recettes fiscales augmentent légèrement en passant de 34,40 à 39,60 milliards de francs CFA. A la faveur du renouveau économique des années 1990 appuyé des réformes fiscales de 1991, il a été enregistré une progression nette et régulière des recettes fiscales entre 1991 et 2005 ; de 56,62 milliards de francs CFA sur la période 1991-1993, les recettes sont passées à 317,53 milliards de francs CFA sur la période 2003-2005, soit un taux de croissance moyen de 53,6%. La hausse la plus importante a été observée entre 1994-1996. En effet, les recettes fiscales sont passées de 56,62 milliards de francs CFA sur la période 1991-1993 à 118,92 milliards de franc CFA sur la période 1994-1996, soit une augmentation de 62,30 milliards de francs. Ce résultat est imputable à la dévaluation du franc CFA intervenue en janvier 1994. Dès lors, les recettes fiscales sont en perpétuelle croissance au Bénin. Elles sont passées de 334 milliards de FCFA en 2005 à 500,4 milliards de FCFA en 2009 (O.M.Chamvouedou, 2009) et de 655,6 milliards de FCFA en 2012 à 713,1 milliards de FCFA en 2015 (UEMOA, 2015).

✓ Evolution de la part des recettes fiscales dans les recettes totales de 1980 à 2015

Graphique 3 : Recettes Fiscales/Recettes Totales

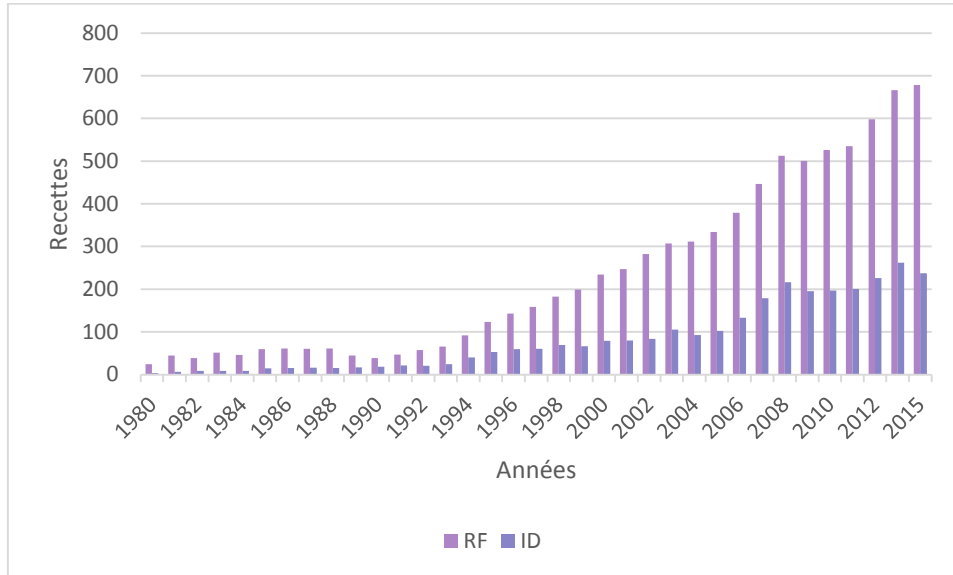


Source : Réalisé par les auteurs, 2016

Ce graphique montre que les recettes totales de l'Etat sont dominées par les recettes fiscales. Ces derniers contribuent à plus de 80% aux recettes de l'Etat.

- ✓ Evolution de la part des impôts directs dans les recettes fiscales

Graphique 4 : Impôts directs/Recettes fiscales

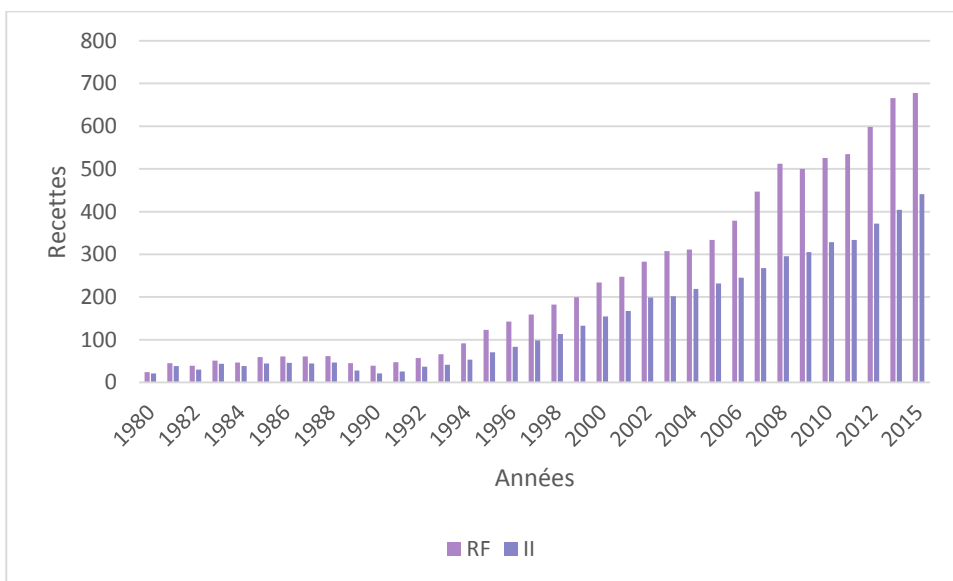


Source : Réalisé par les auteurs, 2016

Ce graphique montre que de 1980 à 2015, les impôts indirects constitue une infime partie des recettes fiscales.

- ✓ Evolution de la part des impôts indirects dans les recettes fiscales

Graphique 5 : Impôts Indirect/Recettes fiscales



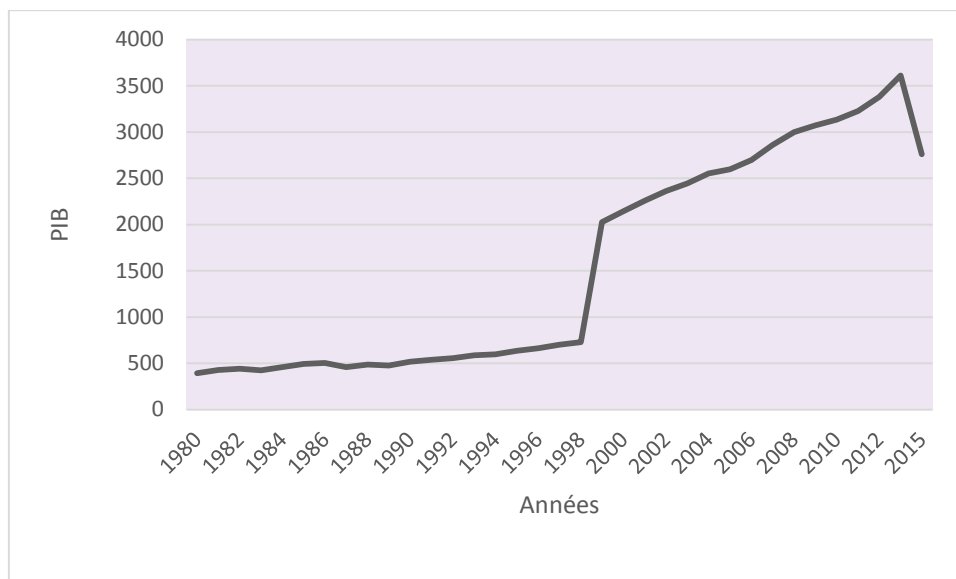
Source : Réalisé par les auteurs, 2016

Ce graphique montre que de 1980 à 2015, les impôts indirects constitue en moyenne 75% des recettes fiscales.

## **1-2-Evolution des variables macroéconomiques**

✓ Evolution du PIB de 1980 à 2015

Graphique 6 : PIB

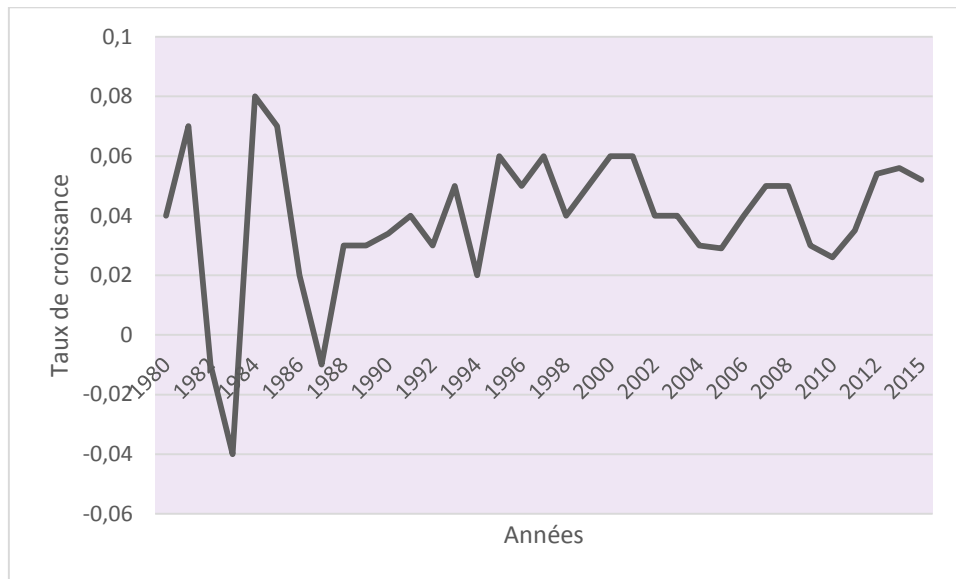


Source: Réalisé par les auteurs, 2016

D'une part, de 1980 à 1998, on note une faible croissance du PIB allant de 393.6 milliard de FCFA en 1980 à 729.3 milliards de FCFA en 1998. Cette faible croissance peut s'expliquer par le faible niveau d'investissement au cours de cette période. D'autre part, de 2004 à 2015, le PIB a connu une évolution normale pour atteindre son niveau le plus élevé en 2013 qui est de 3610.8 milliard de FCFA grâce aux apports importants combinés du secteur primaire et tertiaire.

✓ Evolution du taux de croissance de 1980 à 2015

Graphique 4 : Taux de croissance du PIB



Source : Réalisé par les auteurs, 2016

Le graphique ci-dessus montre l'évolution du taux de croissance du PIB. Après une décennie de déséquilibres macroéconomiques sans précédent et de quasi absence de progrès social, l'économie béninoise, soutenue par les Programmes d'Ajustement Structurels (P.A.S), a renoué dès 1990, avec des rythmes de croissances positives. En effet, de 1990 à 1999, le Bénin a connu une croissance économique régulière grâce à sa nouvelle option pour une économie de marché et l'assainissement de la gestion économique en 1990 : de 3,4% en 1990, le taux de croissance s'est quasiment stabilisé autour de 5% de 1996 à 1999, après son niveau constant de 4% entre 1991 et 1995. En moyenne, de 1990 à 1999, le taux de croissance du PIB a été de 4,7% (d'Almeida, 2001). Depuis 2012, le Bénin a renoué avec une croissance établie à 5,4% selon les statistiques rendues publique par le ministère de l'économie des finances en mars 2013. Cela fait suite à une décennie au cours de laquelle, la croissance économique a oscillé autour de 4% depuis 2000. La période a été marquée par deux récessions profondes, avec des taux de croissance très bas de 2,9% et 2,6% respectivement en 2005 et 2010. En effet, après une hausse atteignant 6,7% en 2001, ce taux évolue continuellement à la baisse jusqu'en 2011 ou il remonte à 3,5%. Cette tendance procède d'un certain nombre de chocs externes notamment la forte dépendance de l'économie béninoise à l'égard du commerce en direction du Nigéria et de sa vulnérabilité aux mesures de politique économique dans ce pays, en particulier les mesures restrictives imposées sur les importations depuis la fin de 2003, la perte de

compétitivité du Port Autonome de Cotonou ainsi que la baisse de la production du secteur primaire en 2005. Au fait, après 2010, la croissance a repris : 3,5 en 2011 ; 5,4 en 2012 ; 5,6 en 2013 et 5,5 en 2014 (Banque Mondiale 2016). Cette tendance à l'amélioration des performances économiques devrait se dégrader en 2015 (5,2%) à en croire le rapport de l'UEMOA, 2015. Ce rapport stipule que le taux de croissance en 2015 aurait pu être meilleur n'eût été la combinaison des facteurs défavorables enregistrés en 2015 dont, l'attentisme des opérateurs économiques, induit par la tenue des élections au Bénin et au Nigeria, la dépréciation du naira couplée avec l'appréciation du dollar américain et la baisse des coûts du pétrole. Cependant, la croissance économique est notamment soutenue par l'accroissement de la production agricole, la consolidation de l'activité des industries manufacturières et la bonne tenue de l'activité des BTP.

## **Paragraphe 2 : Présentation et analyse des résultats d'estimations**

### **2-1- Test de stationnarité des variables du modèle**

#### **2-1-1 Test de stationnarité en niveau**

Le test en niveau sur les séries est l'étape primordiale d'étude de la stationnarité. Ce test permet de savoir si les séries sont stationnaires en niveau. Le tableau 1 ci-dessous présente les résultats du test de stationnarité sur les variables.

*Tableau 2 : Présentation des résultats du test ADF en niveau sur les variables (Annexe 1).*

Variables	Probabilités	Conclusion
LPIB	0.7128	Non stationnaire
LID	0.0797	Non stationnaire
LII	0.2719	Non stationnaire

Source : Réalisé par les auteurs, 2016

De l'analyse du tableau 2 sur les résultats du test de stationnarité, il ressort qu'aucune de nos variables n'est stationnaire en niveau car chacune des probabilités attachées à la statistique de Mackinon de toutes les variables sont supérieures à 0,05. La recherche de l'ordre de l'intégration devient donc nécessaire.

**2-1-2 Test de stationnarité en différence première**

*Tableau 3 : Présentation des résultats du test ADF en différence première (Annexe 1)*

Variabes	Probabilités	Conclusion
LPIB	0.0149	Stationnaire en I (1)
LID	0.0001	Stationnaire en I (1)
LII	0.0000	Stationnaire en I (1)

Source : Réalisé par les auteurs, 2016

Le tableau 3 ci-dessus montre que toutes les variables de l'étude à savoir LPIB, LID, LII sont stationnaires en différence première. Ceci se justifie par le fait que la statistique de Mackinon de chacune de ces variables est inférieure à 0,05. Il convient de passer maintenant au test de cointégration de Johansen sur les variables.

**2-2 Test de cointégration sur les variables du modèle**

*Tableau 4 : Résultat du test de cointégration entre les variables (Annexe 2)*

Série : LPIB LTPF LIPRI LDP LDO DUM16			
	Trace statistic	Critical value	Prob**
None	18,60203	29,79707	0,5218
At most 1	8,244859	15,49471	0,4396
At most 2	1,321112	3,841466	0,2504

Source : Réalisé par les auteurs, 2016

De l'analyse du tableau, on note l'existence d'une relation de cointégration à 5% lorsqu'on prend pour méthode de décision la statistique de la trace : (Trace test indicates 1 cointegrating eqn(s) at the 0.05 level). Il y a donc nécessité de réaliser un Modèle à Correction d'Erreur (MCE). Pour le Modèle à Correction d'Erreur, nous aurons à faire l'estimation en une étape.

**2-3 Estimation du modèle à Correction d'Erreur (MCE)**

Notre modèle définitif à estimer est le suivant :

$$D(LPIB_t) = \beta_0 + \beta_1 D(LID_t) + \beta_2 D(LII_t) + \beta_3 LPIB_{t-1} + \beta_4 LID_{t-1} + \beta_5 LII_{t-1} + \epsilon_t$$

Avec  $\beta_3$  la force de rappel à l'équilibre ou le coefficient de correction d'erreur. Il doit être négative ; dans le cas contraire, il convient de rejeter une spécification du type ECM (modèle à

correction d'erreur). En effet, le mécanisme de correction d'erreur (rattrapage qui permet de tendre vers la relation de long terme) irait alors en sens contraire et s'éloignerait de la cible de long terme.

**Tableau 5 : Présentation des résultats d'estimation du MCE (Annexe 3)**

Dépendente variable : D(LPIB)				
Method : Least squared				
Sample (adjusted) : 1981 2015				
Included observations : 35 after adjusting endpoints				
R-Squared (R <sup>2</sup> )		0,964066		
Adjuted R-Squared		0,957871		
F-statistic (F)		155,6075		
Prob >F		0,000000		
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Probabilité
C	1,098920	0,464334	2,366658	0,0248
D(LID)	-0,028321	0,196572	-0,144074	0,0164
D(LII)	0,185660	0,176405	1,052463	0,0013
LPIB (-1)	-0,704064	0,131879	-5,338709	0,0000
LID (-1)	0,055827	0,081597	0,684181	0,0393
LII (-1)	0,176292	0,136582	1,290740	0,0270

Source : réalisé les auteurs, 2016

- **Analyse sur le résidu du modèle**

On constate que le coefficient  $\beta_3$  (force de rappel vers l'équilibre ou coefficient à correction d'erreur) est de négatif (-0,704064) et significatif au seuil de 5%. Il existe bien un mécanisme à correction d'erreur : à long terme, les déséquilibres entre le PIB et les variables explicatives se compensent de sorte que leurs séries ont des évolutions similaires. Le test de stationnarité effectué sur le résidu du modèle donne les résultats récapitulé dans le tableau suivant :

**Tableau 6 : Test de stationnarité en niveau sur le résidu du modèle (Annexe 3-1)**

Variable	Probabilité	Conclusion
LPIB (-1)	0,0025	Stationnaire en niveau

Source : réalisé les auteurs, 2016

Les erreurs sont stationnaires, les variables du modèle sont donc bien cointégrées.

- **Interprétation du coefficient de correction d'erreur**

Le  $\beta_3$  représente la vitesse pour laquelle tout déséquilibre entre les niveaux désirés et effectifs du taux de croissance du PIB est résorbé dans l'année qui suit tout choc.

Avec  $\beta_3 = -0,704064$  ; on peut dire qu'on arrive à ajuster 70% du déséquilibre entre le niveau désiré et le niveau effectif du taux de croissance du PIB.

- **Calcul des élasticités de court terme**

$$\beta_1 = 0,028321$$

$$\beta_2 = 0,185660$$

- **Calcul des élasticités de long terme**

$$- \frac{\beta_4}{\beta_3} = 0,055827 \div (-0,704063) = 0,7929$$

$$- \frac{\beta_5}{\beta_3} = 0,176292 \div (-0,704063) = 0,2503$$

### **2-3-1 Evaluation du pouvoir significatif du modèle**

La probabilité attachée à la statistique de Fischer  $\text{prob} = 0.000000$  est inférieure à 1% : d'où le modèle est globalement significatif. Le  $R^2$  mesure le pouvoir explicatif du modèle, il indique le pourcentage des variabilités de la variable dépendante, expliqué par les variables explicatives incluses et est ici égal à 0,96. Cela signifie que la variation du PIB est expliquée à 96% ( $R^2 = 0.96066$ , proche de 1) par les variables explicatives du modèle et témoigne d'une bonne qualité d'ajustement du modèle. Le  $R^2$  ajusté indique la proportion ou le pourcentage de la variation totale de la variable dépendante expliquée et les variables explicatives. Ainsi, si le  $R^2$  ajusté est élevé mieux les variables incluses dans le modèle, expliquent le phénomène étudié. C'est le cas dans notre étude,  $R^2 \text{ adjusted} = 0,957871$ .

### **2-3-2 Test de significativité individuel des variables**

La probabilité associée à chaque variable permet de tirer les conclusions relatives à la significativité individuelle de ces variables. Ceci nous conduit à tester les hypothèses suivantes :

$$\begin{cases} H_0: \text{non significatif} \\ H_1: \text{significatif} \end{cases}$$

Lorsque la probabilité est inférieure à 5% ( $\text{prob} < 0,05$ ) ; on rejette  $H_0$ . Dans le cas contraire on accepte  $H_0$ . D'après les résultats du tableau, au seuil de 5%, les variables LTPF,

LIPRI, LDP sont toutes significatives à court terme et à long terme car les probabilités qui leur sont associées sont toutes inférieures à 0,05. Cela nous conduit à accepter l'hypothèse H1 de significativité des variables TPF, IPRI, DP au seuil de 5%. En ce qui concerne la variable DO et DUM16, elles ne sont pas significatives car leurs probabilités sont chacune supérieures à 5%.

### **2-3-3 Test de significativité globale du modèle**

La statistique F de Fisher indique le degré de significativité globale du modèle. Il teste l'hypothèse de nullité des coefficients de toutes les variables explicatives contenues dans le modèle. Il consiste à tester l'hypothèse suivante :

$$\begin{cases} H_0: \beta_0 = \beta_1 = \beta_2 = \beta_3 = \beta_4 = \beta_5 = \beta_6 = \beta_7 = \beta_8 = \beta_9 = \beta_{10} \text{ (le modèle n'est pas bon)} \\ H_1: \text{Il existe } \beta_i \neq 0 \text{ (le modèle est bon)} \end{cases}$$

Au seuil de 5% lorsque Prob (F-statistic) < 5%, on rejette H0. Dans le cas contraire on accepte H0. Selon les résultats du test, on a : Prob (F-statistic) = 0,000000 donc l'hypothèse nulle H0 est rejetée et par conséquent le modèle est globalement bon.

### **2-3-4 Test de normalité de Jarque-Bera (voir annexe 4-1)**

Le test de normalité permet de savoir si les erreurs du modèle suivent une loi normale ou pas. Le test de Jarque-Bera encore appelé test de Skewness-kurtosis permet de tester la normalité des erreurs. Le test d'hypothèse est donc le suivant :

H0 : Les erreurs suivent une loi normale

H1 : Les erreurs ne suivent pas une loi normale

La statistique de Jarque-Bera est définie de la façon suivante :

$$JB = \left[ \frac{s^2}{6} + \frac{(K - 3)^2}{24} \right]$$

Où S est le coefficient de dissymétrie (Skewness) et K le coefficient d'aplatissement (Kurtois).

JB suit sous l'hypothèse de normalité, une loi de Khi-deux à deux degrés de liberté. On accepte au seuil de 5%, l'hypothèse de normalité si JB < 5,99 ou si probabilité > 0,05.

Les résultats du test effectué à l'aide du logiciel Eview7, montrent que la probabilité associée au test de JB (0,932368) est supérieure à 5% et le JB (0,140055) inférieur à 5,99. Donc, il apparaît que les résidus peuvent s'ajuster à une distribution normale.

### **2-3-5 Test d'autocorrélation des résidus de Breusch-Godfrey (voir annexe 4-2)**

On teste les hypothèses suivantes :

$$\begin{cases} H_0: \text{Erreurs non autocorrélées} \\ H_1: \text{Erreurs autocorrélées} \end{cases}$$

La probabilité associée à la statistique de Breusch-Godfrey est 0,8323 ; supérieure à 5% : l'hypothèse  $H_0$  de non autocorrélation des erreurs est acceptée. Les erreurs sont donc non autocorrélées.

### **2-3-5 Test d'hétéroscédasticité de White**

On teste les hypothèses suivantes :

$$\begin{cases} H_0: \text{le modèle est homoscédastique} \\ H_1: \text{le modèle est hétéroscédastique} \end{cases}$$

Les résultats du test en annexe 4-3 montre que la probabilité associée à la statistique de Fischer est 0,4315 ; supérieure à 5% : l'hypothèse nulle d'homoscédasticité des résidus est acceptée. Donc le modèle est alors homoscédastique.

### **2-3-6 Test de spécificité de Ramsey**

La probabilité associée à la statistique de Fischer est 0,1354 ; supérieure à 5% : l'hypothèse nulle de bonne spécification du modèle est acceptée.

### **2-3-7 Test de stabilité du modèle**

Le test de Cusum et de Cusum carré confirme que le modèle est structurellement et ponctuellement stable car leurs courbes ne sont pas sorties du corridor (cf annexe 4-5).

## **Section 2 : Interprétation, Validation des hypothèses et suggestions**

### **Paragraphe 1 : Interprétation des résultats**

Les résultats de nos estimations montrent que les variables exogènes expliquent à 96% le taux de croissance. En effet, ces résultats présentés font état de ce que les variables ID et II sont significatives tant à court terme qu'à long terme et leurs coefficients ont le signe contraire à ceux escomptés.

S'agissant de l'ID, il influence positivement et significativement la croissance du PIB à court terme et à long terme, aux vus de son coefficient et de sa probabilité. En effet, une augmentation de l'ID de 1%, entraîne une augmentation du PIB de 0,02% à court terme et de 0,79 à long terme, toute chose étant égal par ailleurs.

Pour ce qui concerne l'II, il influence aussi positivement et significativement la croissance du PIB à court terme et à long terme. En effet, une augmentation de l'II de 1%, entraîne une augmentation du PIB de 0,18% à court terme et de 0,25% à long terme.

Ces résultats viennent confirmer ceux de Bokini (2006) et de Chanvouedou (2009) qui trouvent qu'il existe une corrélation positive entre le niveau de croissance et la fiscalité. En effet, ce résultat est contraire aux prédictions des modèles théoriques de croissance endogène et à la croyance que la fiscalité décourage la consommation, l'investissement et de ce pas la croissance économique. Cependant, ce résultat peut être interprété au regard de la nature des dépenses publiques financées par les recettes fiscales. Helms (1985) propose une interprétation de ces résultats. Selon cet auteur, la fiscalité peut entraîner la croissance économique lorsqu'elle est utilisée pour financer les dépenses publiques productives, c'est-à-dire les dépenses qui ont des effets positifs sur l'investissement et la productivité du capital privé. Il s'agit en général des infrastructures économiques (routes, ponts, aéroports, chemins de fer, télécommunications...), et sociales (santé, éducation, hydraulique humaine, électricité...). Dans le modèle de Barro (1990), les effets positifs générés par ces dépenses peuvent compenser les effets négatifs engendrés par les prélèvements fiscaux. En outre, les taxes sur la consommation de biens et services ne créant pas de grandes distorsions, contrairement aux taxes sur les revenus, qui sont susceptibles d'avoir un effet positif sur la croissance si l'Etat est suffisamment productif. En examinant ces arguments dans le contexte du Bénin, on constate que, ces deux dernières décennies, que le Bénin a amorcé de vastes programmes d'investissements dans des infrastructures de transport, de santé, d'éducation et télécommunication. Mais il est important de souligner que le taux de pression fiscale a toujours un impact négatif à partir d'un certain seuil donné. Pour le Bénin, Anago (2015) évalue ce taux à 19,68% ; l'espace UEMOA vue que le TPF maximal au Bénin n'est que de 17,2 %, on comprend aisément que pour le moment que la fiscalité béninoise est de nature à favorisé la croissance.

Il ressort de tout ce qui précède que la fiscalité béninoise est de nature à favorisé la croissance économique au Bénin.

## **Paragraphe2 : Validation des hypothèses et suggestions**

### **2-1 Validation des hypothèses**

#### Hypothèse 1 :

Il ressort des résultats de l'estimation de long terme que la variable ID agit positivement et significativement sur la croissance économique du Bénin, aussi bien à court terme qu'à long terme : l'hypothèse 1 n'est donc pas validée.

#### L'hypothèse 2 :

Après analyse des résultats de l'estimation, on constate aussi que les variables II influence positivement et significativement à court terme et à long terme la croissance économique du Bénin : l'hypothèse 2 n'est donc pas validée.

### **2-2 Suggestions**

De tout ce qui précède, il ressort que les différentes variables explicatives considérées ont de façon globale répondues à nos préoccupations, ouvrant ainsi la voix aux recommandations et suggestions qui loin de se borner au cadre de la présente étude, vont bien au - delà dans le simple objectif de contribuer à l'émergence du Bénin ; ce qui est d'ailleurs le but final de toute étude économique. Ainsi de façon générale il s'agira :

- De procéder à une évaluation fiscale et douanière afin d'apprécier le poids de la fiscalité sur les PME. Ceci permettra d'alléger sensiblement la fiscalité qui asphyxie les PME ;
- D'adopter des taux de changes réalistes. La production et les exportations souffrent de la surévaluation de la monnaie nationale, qui fait obstacle à la diversification économique et mine la résistance du pays à d'éventuels chocs extérieurs.
- Maintenir et perfectionner les réformes fiscales entrepris depuis 2000
- Un soutien à la recherche et au développement par le biais du régime fiscal peut contribuer à accroître les dépenses privées jusqu'au niveau socialement souhaitable dans ce domaine, alors que l'alignement des taux d'imposition sur ceux appliqués à l'étranger limite l'incidence que les impôts sur les bénéfices des sociétés ont sur les décisions de localisation des entreprises internationales.
- Certaines désincitations spécifiques à l'exercice d'un travail faiblement rémunéré peuvent être réduites par des prestations adaptées, liées à l'exercice d'un emploi ; l'activité entrepreneuriale peut être stimulée par la réduction de la progressivité du régime fiscal, mais cela peut être contradictoire avec les objectifs d'équité.

## **Conclusion**

Dans le but de faire ressortir les effets de la fiscalité sur la croissance économique au Bénin, on a tenu compte du Produit Intérieur Brut, de l'Impôt Direct et de l'Impôt Indirect.

L'examen du degré d'intégration des variables notamment par le test de racine unitaire de « Dickey - Fuller Augmented » a permis de mettre en évidence d'une part la non stationnarité des principales variables fiscales utilisées. D'autre part, ces tests en différence première ont montré que les variables ont toutes le même ordre d'intégration. Ce qui nous a permis de continuer le test pour aboutir aux résultats ci - dessus présentés.

L'estimation du modèle montre que le niveau de croissance est positivement et significativement expliqué par l'Impôt Direct et l'Impôt Indirect.

La présente étude souffre de quelques insuffisances tant au niveau de la spécification du modèle qu'au niveau de l'analyse quantitative des résultats. Pour des raisons d'orientation de recherche et aussi pour réduire le champ de l'analyse, l'étude a occulté certaines variables dont l'influence est sans doute non négligeable sur l'implication de la politique fiscale sur la croissance économique du Bénin.

## **Références bibliographiques**

Adams Smith (1776) « Recherche sur l'origine et la cause de la richesse des nations », livre IV chapitre 2, cité par Gbaka (1978).

A. Laffer (1981). « Government exactions and Revenue Deficiencies», Cato journal 1, n°1 (printemps) : p. 1-21.

Assohoto et Laly (2014) « Impact des recettes fiscales sur le niveau général des prix au Bénin », mémoire de licence, UAC, 40 pages

Banque Mondiale (2013), « World Development Indicator »

Barro R. J. (1989). « the ricardian Approach to Budget Deficits», Journal of political.

Barro, R. J. (1990), "Government Spending in a Simple Model of Endogenous Growth", Journal of Political Economy, 98 (5), S103-S125.

Barthélémy M. Sènou, Un essai d'analyse du potentiel fiscal du Bénin, Volume 4, Numéro 2, Décembre 2014.

BCEAO, « Rapport annuel sur le développement des pays de l'UEMOA » Edition 2011

Bernasconi, J. L. (2007). « Le financement du développement par l'aide budgétaire générale : premier bilan et perspectives à moyen terme ». Annuaire suisse de politique de développement, Vol. 26, n°2. PP 197-213.

Bikienga Kassoum (2009) « Impact des politiques fiscales sur les recettes fiscales et la croissance économique en Côte d'Ivoire », Mémoire, Université de Cocody /Abidjan, xx pages

Bokini Sévérin (2006) « étude économétrique de l'impact de la fiscalité sur la croissance économique au BENIN » mémoire de maîtrise, Université de Parakou, 60 pages

Bourbonnais R. (2000) « Econométrie manuels et exercices corrigé » 3e édition, Dunod, Paris

Brun J F ; Chambas G. ; Cambes J. C, « Politique fiscale et croissance économique » Revue d'économie du développement N°2 Juin 1998

Chambas G. (1994), « Fiscalité et développement en Afrique Sud – Sahalienne » Edition Economica.

« Chapitre 5. Fiscalité et croissance économique », Réformes économiques 2009/1 (n° 5), p. 146-168.

Corine B. Daraté, « Effet des recettes fiscales et non fiscales sur la croissance économique au Bénin », Université de Parakou, pp 48.

Culpeper, R. and Bhushan, A. (2010), « Domestic Resource Mobilization in Africa: An Overview, The North-South Institute», available at : [www.nsi-ins.ca/content/download/DRM\\_Synthesis\\_V5.pdf](http://www.nsi-ins.ca/content/download/DRM_Synthesis_V5.pdf) (accessed 21 June 2016)

Da Matha Santa'anna S. (2001), « Contribution de la fiscalité à l'accélération de la croissance économique au Bénin » Mémoire de fin de formation à l'ENA cycle I

Degbéko R. (2004), « Promotion des Investissements privés au Bénin : Etat des lieux, enjeux et perspectives » Mémoire de maîtrise es - sciences économiques (FASEG).

DGAE (2013) «Analyse des déterminants des recettes fiscales au Bénin». 83p

DGI (2009), Rapport de la promotion du civisme fiscale au Bénin réalisé par le Ministère de l'Economie et des Finances.

Dickey, D. A. et Fuller, W. A. (1979), «Distribution of the Estimators for Autoregressive Time Series with a Unit Root», *Journal of the American Statistical Association*, 74, 427-431

Easterly, W. et Rebelo, S. (1993), «Fiscal Policy and Economic Growth: An Empirical Investigation», *Journal of Monetary Economics*, 32 (3), 417-458.

Engen E. M. et Skinner J. (1996). « Taxation and Economic Growth», *National Tax Journal*, Vol. 49, No. 4, pp. 617-642.

Helms, L, J, (1985), «The effects of State and Local Taxes on Economic Growth: A Time (PED), N° 103, Octobre 2004, CAPEC-CIRES, Abidjan, Côte d'Ivoire.

Keynes J. M. (1936), *Théorie générale de l'emploi de l'intérêt de la monnaie*

Koester, R. B. et Kormendi, R. C. (1989), «Taxation, Aggregate Activity and Economic Growth: Cross-Country Evidence on Some Supply-Side Hypotheses», *Economic Inquiry*, 27(3), 367-386.

Kpocheme A. Abel (2005) « Incidence de la fiscalité sur la croissance au Bénin », mémoire de maîtrise, Université d'Abomey Calavi, xx pages

Landau D. (1986), « Government Expenditure and Economic Growth in Less Developed Countries: An Empirical Study for 1960- 80 », *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 35, N°1, p. 35-75.hh :

Lexique d'économie 13<sup>ème</sup> édition, DALLOZ

Mankiw G.N., Les couts et taxes (chapitre 8) dans *Principe de l'économie*, traduction d'Elise Tosi. 3<sup>ème</sup> édition

Midjo Epiphane, Dépense fiscales : l'expérience du Bénin, Numéro30 avril 2014, pp 1-31

Musgrave, R., (1959). *The Theory of Public Finance*. McGraw Hill, New York.

Ouhnice Mélianaud Chanvoedou « fiscalité-développement au Bénin : Une approche économétrique» Université d'Abomey Calavi / FASEG

Romer, P. (1990), « Endogenous Technological Change », *Journal of Political Economy*, Vol.98, N°5, p. S71-102.

Savadogo S. (2001), « Incidence de la fiscalité sur la croissance économique au Burkina- Faso » Mémoire de DEA/ PTCI Université de Ouagadougou

Sènou Sourou François Anago, « Croissance économique au Bénin, Une analyse à seuil stochastique », Volume 1, Numéro 1 août 2015, pp 106-159.

Tanzi et zee (1997), « Tax policy for emerging markets : developing countries », N° H20, march 2000, pp 65.

UEMOA (2015), *Rapport de la situation économique et financière du Bénin au quatrième trimestre 2015*.

Yaya Keho, « Effet macroéconomique de la politique fiscale en côte d'ivoire » Numéro3/2010, pp 28.

Yves Crozet (1995), « Analyse économique de l'Etat », Aimand Colin, pp 55

## ANNEXES

### Annexe 1: Test de stationnarité sur les variables du modèle

#### Annexe 1-1: Variable LPIB

##### ✓ Test de stationnarité en niveau de LPIB

Null Hypothesis: PIB has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.737783	0.7128
Test critical values: 1% level	-4.243644	
5% level	-3.544284	
10% level	-3.204699	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

##### ✓ Test de stationnarité en différence première de LPIB

Null Hypothesis: D(PIB) has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.086561	0.0149
Test critical values: 1% level	-4.252879	
5% level	-3.548490	
10% level	-3.207094	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

**Annexe1-2 : Variable LID**

✓ **Test de stationnarité en niveau de LID**

Null Hypothesis: LID has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.319611	0.0797
Test critical values: 1% level	-4.243644	
5% level	-3.544284	
10% level	-3.204699	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

✓ **Test de stationnarité en différence première LID**

Null Hypothesis: D(LID) has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-6.087642	0.0001
Test critical values: 1% level	-4.252879	
5% level	-3.548490	
10% level	-3.207094	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

**Annexe 1-3 : Variable LII**

✓ **Test de stationnarité en niveau LII**

Null Hypothesis: LII has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 3 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.626530	0.2719
Test critical values: 1% level	-4.273277	
5% level	-3.557759	
10% level	-3.212361	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

✓ **Test de stationnarité en différence première de LII**

Null Hypothesis: D(LII) has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-6.398421	0.0000
Test critical values: 1% level	-4.252879	
5% level	-3.548490	
10% level	-3.207094	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

**Annexe 2 : Test de cointegration**

Date: 03/05/17 Time: 08:58

Sample (adjusted): 1982 2015

Included observations: 34 after adjustments

Trend assumption: Linear deterministic trend

Series: LPIB LID LII

Lags interval (in first differences): 1 to 1

Unrestricted Cointegration Rank Test (Trace)

Hypothesized	Trace	0.05		
No. of CE(s)	Eigenvalue	Statistic	Critical Value	Prob.**
None	0.262599	18.60203	29.79707	0.5218
At most 1	0.184244	8.244859	15.49471	0.4396
At most 2	0.038111	1.321112	3.841466	0.2504

Trace test indicates 1 cointegrating eqn(s) at the 0.05 level

\* denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level

\*\*MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values

Unrestricted Cointegration Rank Test (Maximum Eigenvalue)

Hypothesized	Max-Eigen	0.05		
No. of CE(s)	Eigenvalue	Statistic	Critical Value	Prob.**
None	0.262599	10.35717	21.13162	0.7106
At most 1	0.184244	6.923746	14.26460	0.4982
At most 2	0.038111	1.321112	3.841466	0.2504

Max-eigenvalue test indicates no cointegration at the 0.05 level

\* denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level

\*\*MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values

**Annexe 3 : Modèle à Correction d'Erreur en une étape**

Dependent Variable: D(LPIB)

Method: Least Squares

Date: 03/05/17 Time: 09:46

Sample (adjusted): 1981 2015

Included observations: 35 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	1.098920	0.464334	2.366658	0.0248
D(LID)	0.028321	0.196572	0.144074	0.0164
D(LII)	0.185660	0.176405	1.052463	0.0013
LPIB(-1)	-0.704064	0.131879	-5.338709	0.0000
LID(-1)	0.055827	0.081597	0.684181	0.0393
LII(-1)	0.176292	0.136582	1.290740	0.0270
R-squared	0.964066	Mean dependent var	7.076262	
Adjusted R-squared	0.957871	S.D. dependent var	0.851942	
S.E. of regression	0.174865	Akaike info criterion	-0.494800	
Sum squared resid	0.886755	Schwarz criterion	-0.228169	
Log likelihood	14.65900	Hannan-Quinn criter.	-0.402759	
F-statistic	155.6075	Durbin-Watson stat	1.734071	
Prob(F-statistic)	0.000000			

**Annexe 3-1: Test de stationnarité sur le résidu récupéré**

Null Hypothesis: RESID01 has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

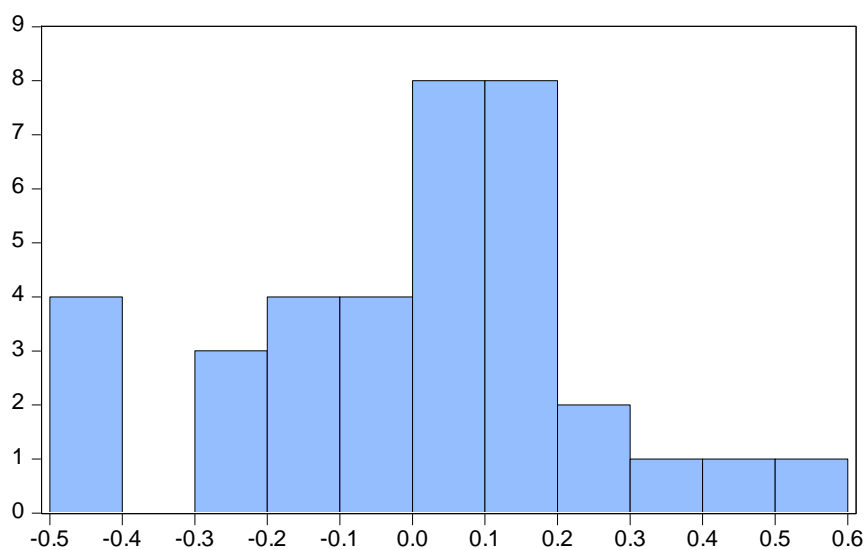
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=8)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.806449	0.0025
Test critical values: 1% level	-4.252879	
5% level	-3.548490	
10% level	-3.207094	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

**Annexe 4: Test de validation du modèle**

**Annexe 4-1: Test de normalité de normalité de Jacque-Bera**



Series: Residuals	
Sample 1980 2015	
Observations 36	
Mean	-6.95e-16
Median	0.031770
Maximum	0.573905
Minimum	-0.483805
Std. Dev.	0.244221
Skewness	-0.140815
Kurtosis	3.118549
Jarque-Bera	0.140055
Probability	0.932368

**Annexe 4-2: Test de d'autocorrelation de Breush-Godfrey**

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

F-statistic	0.184778	Prob. F(2,27)	0.8323
Obs*R-squared	0.472585	Prob. Chi-Square(2)	0.7895

**Annexe 4-3: Test d'Hétéroscédasticité de White**

Heteroskedasticity Test: White

F-statistic	1.074129	Prob. F(14,20)	0.4315
Obs*R-squared	15.02158	Prob. Chi-Square(14)	0.3767
Scaled explained SS	103.5378	Prob. Chi-Square(14)	0.0000

**Annexe 4-4: Test de spécificité de Ramsey**

Ramsey RESET Test

Equation: UNTITLED

Specification: D(LPIB) C D(LID) D(LII) LPIB(-1) LID(-1) LII(-1)

Omitted Variables: Squares of fitted values

	Value	df	Probability
t-statistic	1.537493	28	0.1354
F-statistic	2.363884	(1, 28)	0.1354
Likelihood ratio	2.836728	1	0.0921

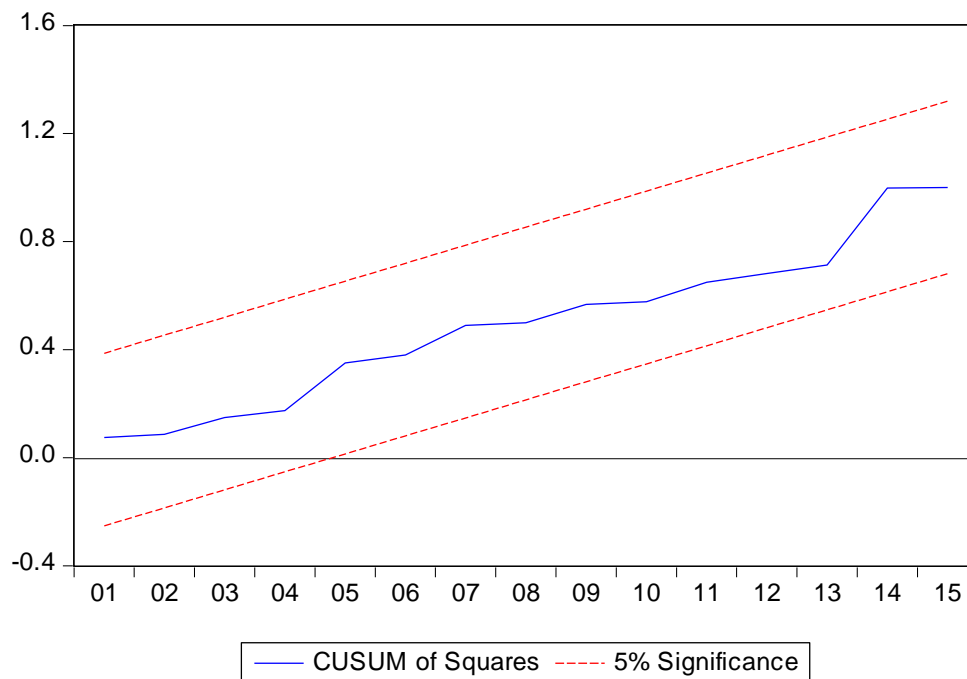
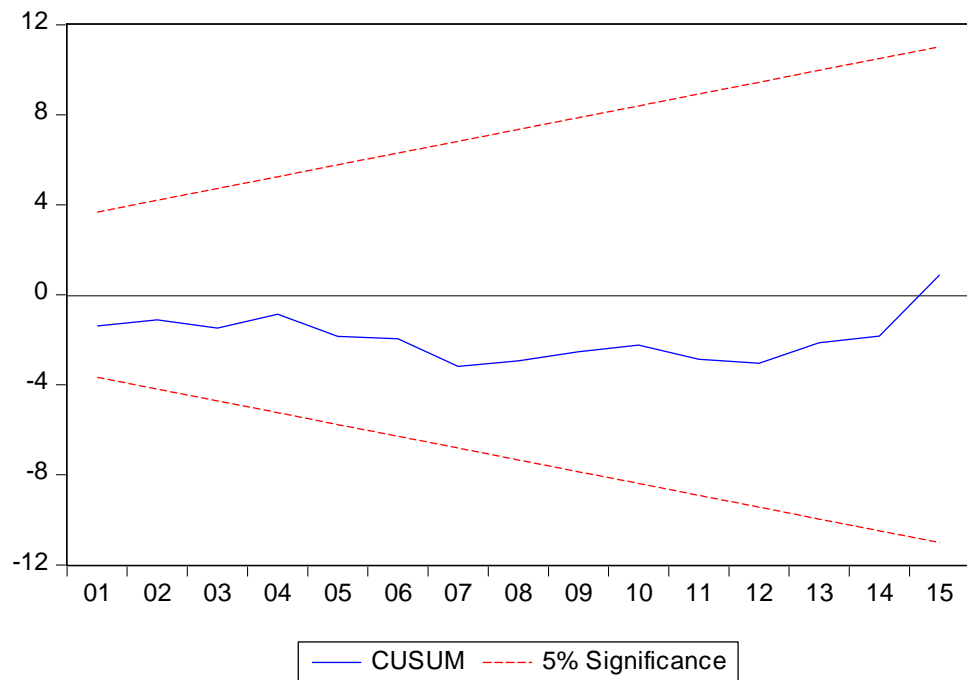
F-test summary:

	Sum of Sq.	df	Mean Squares
Test SSR	0.069036	1	0.069036
Restricted SSR	0.886755	29	0.030578
Unrestricted SSR	0.817720	28	0.029204
Unrestricted SSR	0.817720	28	0.029204

LR test summary:

	Value	df
Restricted LogL	14.65900	29
Unrestricted LogL	16.07736	28

**Annexe 4-5: Test de stabilité de Cusum et de Cusum carré**



## **TABLES DES MATIERES**

AVERTISSEMENT .....	i
DEDICACE 1 .....	ii
DEDICACE 2 .....	iii
REMERCIEMENTS.....	iv
SOMMAIRE .....	v
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	vi
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES.....	viii
RESUME.....	ix
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE .....	4
SECTION 1 : Problématique, objectifs et hypothèses de recherche .....	4
PARAGRAPHE 1 : Problématique de l'étude .....	4
PARAGRAPHE 2 : Objectifs de l'étude .....	6
PARAGRAPHE 3 : Hypothèses de recherche.....	7
SECTION 2 : Revue de littérature et méthodologie d'étude .....	7
PARAGRAPHE 1 : Revue de littérature .....	7
1-1- Etude théorique .....	7
1-1-1-Avantage de la fiscalité sur la croissance économique .....	7
1-1-2- Inconvénients de la fiscalité sur la croissance .....	9
1-2- Etude empirique .....	11
PARAGRAPHE 2 : Méthodologie de l'étude.....	14
2-1-Présentation du modèle. ....	14
2-2- Justification du choix des variables.....	15
2-3-Signes attendus.....	16
2-4-Les données et leurs sources .....	16
2-5-Technique de traitement des donnés.....	16
2-6- Méthode d'estimation et validation du modèle.....	16
2-6-1-Etude de la stationnarité .....	16
2-6-2- Etude de coïntégration : Test de coïntégration de Johansen (1988).....	17
2-6-3-Validation du modèle .....	17
CHAPITRE II : ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS ; VALIDATION DES HYPOTHESES ET SUGGESTIONS.....	20
SECTION 1 : ANALYSE DESCRIPTIVE ET PRESENTATION DES RESULTATS D'ESTIMATION L'ETUDE... ..	20

Paragraphe 1 : Analyse descriptive de l'évolution des variables d'étude entre 1980 et 2015 .....	20
1-1-Evolution des variables fiscales.....	20
1-2-Evolution des variables macroéconomiques .....	23
Paragraphe 2 : Présentation et analyse des résultats d'estimations .....	25
2-1- Test de stationnarité des variables du modèle.....	25
2-1-1 Test de stationnarité en niveau .....	25
2-1-2 Test de stationnarité en différence première.....	26
2-2 Test de cointégration sur les variables du modèle .....	26
2-3 Estimation du modèle à Correction d'Erreur (MCE) .....	26
2-3-1 Evaluation du pouvoir significatif du modèle .....	28
2-3-2 Test de significativité individuel des variables.....	28
2-3-3 Test de significativité globale du modèle .....	29
2-3-4 Test de normalité de Jarque-Bera (voir annexe 4-1) .....	29
2-3-5 Test d'autocorrélation des résidus de Breusch-Godfrey (voir annexe 4-2).....	30
2-3-5 Test d'hétéroscédasticité de White .....	30
2-3-6 Test de spécificité de Ramsey .....	30
2-3-7 Test de stabilité du modèle.....	30
Section 2 : Interprétation, Validation des hypothèses et suggestions.....	30
Paragraphe 1 : Interprétation des résultats .....	30
Paragraphe 2 : Validation des hypothèses et suggestions.....	32
2-1 Validation des hypothèses .....	32
2-2 Suggestions .....	32
Conclusion .....	33
Références bibliographiques .....	34
ANNEXES.....	A
TABLES DES MATIERES .....	I